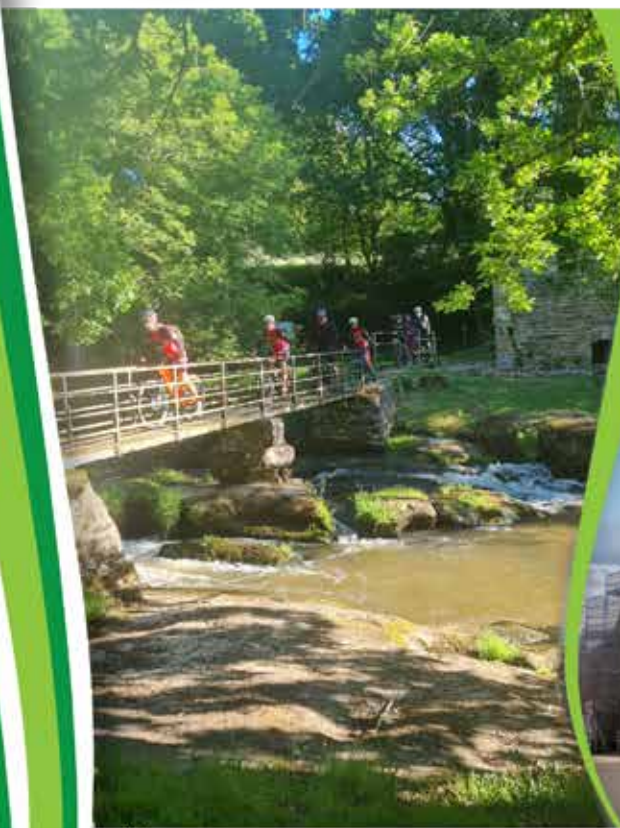


Breccé



n°102

Infos
2023-2024



www.breccé.com



La Commune



Associations



Infos
Pratiques

Bulletin Municipal 2023 - 2024

Éditorial du Maire	P 3	Gîtes Ruraux	P 34
Conseil Municipal	P 4-5	Le Grand Chemin Montois	P 35
Subventions Communales	P 5	LES ASSOCIATIONS	
France Service	P 6	- A.D.M.R	P 36
Permis à 17 ans	P 7	- Les Motard ont du coeur	P 37
Administration Générale	P 7 - 8	- Les Boucles de La Mayenne	P 37
Subventions 2023	P 8	- A.F.N. et Autres Conflits	P 38
État Civil	P 9	- Club de l'Amitié	P 39
Poèmes d'un Breceén	P 9	- Breceé Sports Football	P 40
Tarifs Communaux 2024	P 10 - 12	- Breceé Sports Volley	P 41
Planning Balayage 2024	P 12	- Breceé Sports V.T.T.	P 42
Restauration Scolaire	P 13	- Société de Pêche (AAPMA)	P 43
École Notre Dame de Pontmain	P 14 - 19	- Comité des Fêtes	P 44
APEL Notre Dame de Pontmain	P 20	- «Entre Nature et Patrimoine»	P 45
OGEC Notre Dame de Pontmain	P 21	- Familles Rurales	P 46
R.P.E. du Bocage	P 22	Fibre Optique	P 47
Argent de Poche	P 23	Polleniz	P 48
Ludo' Anim	P 23	Monoxyde de Carbone	P 49
Infos Jeunes	P 24	Déchèteries	P 50 - 52
Vente Bois et de Radiateurs	P 25	Composter et Pailler	P 53
Annuaire des «Entreprises»	P 26	Portage des Reaos à Domicile	P 54
Circuits Courts	P 27	E.P.I. Espaces de Partage et d'Initiatives	P 55
Commission d'Action Sociale	P 28	Chroniques du canton de Gorrion	P 56
Travaux 2023	P 29	Breceé en Images	P 57
Travaux de Église	P 30 - 31	Annuaire des Associations	P 58
Focus sur l'Agriculture à Breceé	P 32 - 33	Calendrier des Fêtes et Manifestations	P 59

Site Internet : brece.com



Site internet : www.brece.com

- Actualités et évènements de la commune et des associations.
- Informations locales des services et des infrastructures.
- Commerces, artisans, prestataires de services
- Tourisme, agriculture, service à la santé
- Informations et communication du conseil municipal
- Informations d'urbanisme, droit du sol, terrain à bâtir
- Droits et démarches, renseignements administratifs
- Horaires déchetterie, environnement
- Patrimoine et histoire de la commune.



2023, année de mi-mandat

A la suite de la démission de plusieurs conseillers, et de **Mr le maire Paul-Edouard Marquer**, bien impliqué dans sa fonction, **la commune de Brecé** a dû organiser des élections complémentaires partielles. La nouvelle équipe municipale, renouvelée et motivée, s'engage à préserver l'attrait de notre commune et à veiller au bien-être des Brecéennes et Brecéens.

Malgré les difficultés de cette année, la rénovation de l'église se poursuit. Les joints extérieurs sont achevés et notre église a retrouvé tout son éclat. Nous pouvons en être fiers, car c'est un patrimoine qui témoigne de notre histoire que beaucoup de communes peinent à conserver.

Les travaux de restauration des voutes bois des chapelles intérieures sont également terminés et les prochaines étapes concerneront les sols, les murs, les planchers, les bancs et l'électricité. Ces travaux devraient commencer en 2024.

La rénovation de l'église demande beaucoup de temps et de moyens, mais cela n'empêche pas la municipalité de mener d'autres projets pour dynamiser notre belle commune et accueillir de nouveaux habitants. Nous voulons préserver les services essentiels sur notre territoire, comme l'école du village et la MAM. Nous n'oublions pas non plus les associations et les bénévoles qui contribuent au lien social. Les commerces et l'artisanat participent également à la vitalité de notre collectivité.

C'est avec plaisir que je perpétue la tradition et que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, de la commission d'action sociale et du personnel communal, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous vous souhaitons une année pleine de réussite, de sérénité, de bonheur et de santé.

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, notamment **Jean-Claude Barré**, élu au conseil en 2020 et membre de la commission sociale depuis novembre. Il était animé par une forte implication associative et communale.

C'est avec un grand honneur et une vive émotion que je vous renouvelle tous nos bons vœux pour 2024!

Martine PICHOT
Maire



Responsable Éditoriaux : Martine PICHOT et Robert VAUGEOIS

Commission bulletin municipal et comité de relecture : nous tenons à remercier Isabelle LEBULLENGER – Fabienne THOUVENIN – Nathalie MILLET – Jean-Claude BARRÉ – Pascal HEUVELINNE – Martine PICHOT et nos secrétaires pour leur travail d'aide à la rédaction et de relecture.

Mise en page graphique du bulletin municipal : Thierry CHRÉTIEN – TC PROD' de Saint Denis de Gastines

Mandature 2020-2026



Martine PICHOT
Maire

 Titulaire
Conseil
Communautaire
Évaluation des
transferts de Charges



Robert VAUGEOIS
1^{ère} Adjoint

 Titulaire
Economie Emploi
Finances Santé
Suppléant
Évaluation des transferts de
Charges



Pascal HEUVELINNE
2^{ème} Adjoint

 Titulaire
Environnement



Jérôme FAUVEAU
3^{ème} Adjoint

 Suppléant
Economie Emploi
Finances Santé



Isabelle LEBULLENGER
Conseillère Municipale

 Titulaire
Culture



Christophe LEQUART
Conseiller Municipal

 Suppléant
Environnement



Fabienne THOUVENIN
Conseillère Municipale

 Titulaire
Tourisme



Jean-Paul FONTAINE
Conseiller Municipal

 Titulaire
Environnement



Simon HUARD
Conseiller Municipal

 Suppléant
Tourisme



Jean-Claude BARRÉ
Conseiller Municipal



Flavien EDON
Conseillère Municipale

 Suppléant
Environnement



Chantal ROYER
Conseillère Municipale

 Suppléante
Culture



Laure DUVIVIER
Conseillère Municipale




Marie-Ange COLLET
Conseillère Municipale

 Titulaire
Solidarité Jeunesse



Nathalie MILLET
Conseillère Municipale

 Suppléante
Solidarité Jeunesse

Délégations communales

Maire Référent Bassin de Vie de Gorrion à la Commission Environnement :
Martine PICHOT

Délégué TERRITOIRE ÉNERGIE 53 (T.E.M.) :
Titulaire : Jean-Paul FONTAINE - Suppléant : Pascal HEUVELINNE

SENOM (Syndicat d'Eau Nord Ouest Mayennais) :
Titulaire : Pascal HEUVELINNE - Suppléant : Jean-Paul FONTAINE

 Conseillère Communautaire
du Bocage Mayennais

 Représentation au
Commission Communautaire
du Bocage Mayennais

Commissions Communales

Commission d'Actions Sociales



Martine PICHOT
Fabienne THOUVENIN
Isabelle LEBULLENGER
Jean-Claude BARRÉ
Marie-Ange COLLET
Nathalie MILLET
Louis LEFIZELIER
Monique GRANGÉ
Gérard ACAMBON



L'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels la collectivité agit pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant...

Commission Finances - Budget



Martine PICHOT
Robert VAUGEOIS
Pascal HEUVELINNE
Jérôme FAUVEAU
Isabelle LEBULLENGER
Simon HUARD
Laure DUVIVIER



Orientations budgétaires des finances publiques, budgets, subventions, taxes, tarifs, marchés publics

Commission Urbanisme, Voirie et assainissement



Martine PICHOT
Robert VAUGEOIS
Pascal HEUVELINNE
Jérôme FAUVEAU
Christophe LEQUART
Marie-Ange COLLET
Flavien ÉDON



Aménagement de l'espace urbain, gestion et entretien de la voirie et de l'assainissement

Commission Bâtiment - Environnement



Martine PICHOT
Robert VAUGEOIS
Jérôme FAUVEAU
Christophe LEQUART
Isabelle LEBULLENGER
Jean-Paul FONTAINE
Simon HUARD
Laure DUVIVIER
Chantal ROYER



Gestion des bâtiments communaux :
- Logements Locatifs
- Commerces
- Salles communales
Gestion et entretien des espaces verts

Commission Culture - Sports



Martine PICHOT
Pascal HEUVELINNE
Fabienne THOUVENIN
Jean-Claude BARRÉ
Laure DUVIVIER
Marie-Ange COLLET



Développement et soutien aux actions culturelles, touristiques, sportives, de loisirs. Soutien aux associations locales

Commission Bulletin Municipal - Site Internet



Martine PICHOT
Robert VAUGEOIS
Pascal HEUVELINNE
Fabienne THOUVENIN
Isabelle LEBULLENGER
Jean-Claude BARRÉ
Nathalie MILLET



Communication par le biais du bulletin municipal et du site internet

Délégation de fonction du maire aux adjoints :

Robert VAUGEOIS, 1ère adjoint : Gestion des marchés publics, gestion des bâtiments communaux tant dans l'entretien que la gestion locative, gestion des travaux en cours, l'urbanisme, les finances communales, gestion de la cantine municipale.

Pascal HEUVELINNE, 2ème adjoint : Gestion de la voirie communale, du cimetière, gestion des listes électorales, de sport et des réseaux d'assainissement.

Jérôme FAUVEAU, 3ème adjoint : Gestion des finances communales, gestion des bâtiments communaux tant dans l'entretien que la gestion locative, de l'enfance, la jeunesse et affaires scolaires, gestion des travaux en cours, gestion du cimetière.

France Services



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...



Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Logement : Caf, Mayenne Habitat



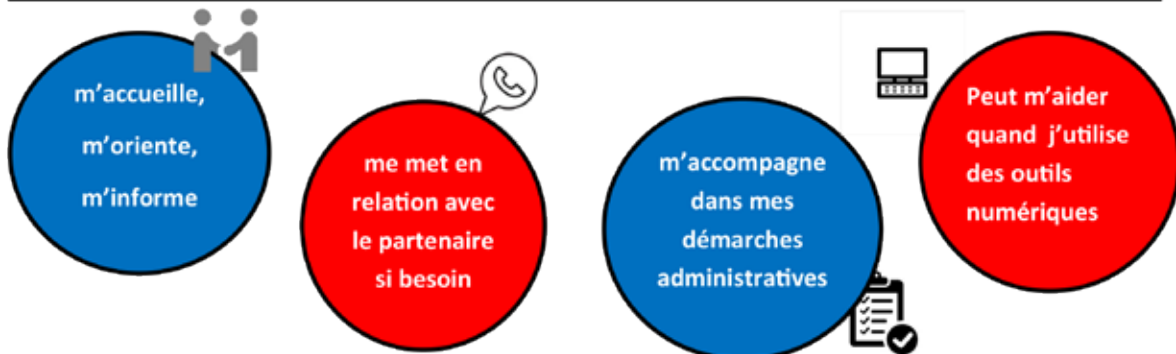
Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion



Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



PERMANENCES DES PARTENAIRES

France Services GORRON

Contact: France services de Gorron

Place de la Mairie - 53120 GORRON





Tel: 02.43.30.10.58

@: msap@gorron.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Jours	Partenaires	Horaires
Lundi	Mission locale (sur RDV) Tous les lundis 	9h30 - 17h00
Mardi	DGFIPP (sur RDV) 1 ^{er} et 4 ^{ème} mardis du mois  Conciliateur de justice (sur RDV) 3 ^{ème} mardi du mois 	9h00 - 12h00 9h00 - 12h00
Mercredi	Synergie 53 (sur RDV) 2 ^{ème} mercredi du mois 	13h30 - 17h00
Jeudi		
Vendredi		



Nouveautés 2024 : Le Permis de Conduire à 17 Ans

Toutes les démarches liées à l'obtention du précieux sésame sont désormais centralisées sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Cette plateforme offre une centralisation efficace des procédures, englobant la déclaration de perte ou de vol du permis de conduire, la consultation de l'état d'avancement du dossier, ainsi que la vérification du solde de points, entre autres.

À partir de janvier 2024, l'examen du permis de conduire sera ouvert dès l'âge de 17 ans en France, une mesure visant à faciliter la mobilité des jeunes, notamment ceux résidant en zone rurale, pour améliorer leur accès à l'emploi. Informez-vous sur les tarifs de votre assurance auto en consultant cette page.

Cette disposition s'applique à tous les candidats au permis de conduire, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle ou qu'ils optent pour le passage en candidat libre, voire, comme sur ce site, via une auto-école en ligne (avec attribution d'un numéro NEPH).

Les jeunes engagés dans l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) auront la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Cependant, l'autorisation de conduire individuellement après la réussite de l'examen ne sera effective qu'à la majorité. À partir de 2024, cette possibilité sera étendue à tous les postulants au permis de conduire, qu'ils choisissent la conduite accompagnée ou non.

Toutes les démarches en ligne

Pour suivre l'avancement de vos démarches, cliquez sur ce lien et accédez à votre espace personnel <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

A LA MAIRIE DE BRECE'

Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- Demande d'information cadastrale

Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)

DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : [Gorron](#), [Mayenne](#), [Ernée](#), [Lassay](#) ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

Carte Nationale d'Identité ou Passeport : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

Pour les passeports : timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

MEMO POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

<p>https://www.service-public.fr/</p> <p>- pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice, etc</p>	<p>https://ants.gouv.fr/</p> <p>- pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité</p>	<p>https://www.paiement-amende.fr/</p> <p>- pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points</p>
<p>https://www.ameli.fr/</p> <p>- pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie</p>	<p>https://www.lassuranceretraite.fr/</p> <p>- pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements</p>	<p>https://www.impots.gouv.fr/</p> <p>- pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc</p>
<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193</p> <p>- pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.</p>	<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</p> <p>- pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune</p>	<p>https://www.pole-emploi.fr/</p> <p>- pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation</p>

Subventions Communales 2023

Association BRECE SPORTS - section football	1 600 €	Ass. «Loisirs» de la Maison de retraite de Gorron	80 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €	U. D. A. F. de LAVAL	60 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	398 €	Association de la MFR de Craon	50 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €	Le Secours Catholique de LAVAL	120 €
Association CLUB de l'AMITIÉ de BRECE	482 €	Ligue contre le Cancer – Laval	75 €
Association les « Mini-Nous » de Brece	3 600 €	A.F.P. France Handicap – Laval	75 €
O.G.E.C. (Frais de Garderie)	3 500 €	Chambre des Métiers de LAVAL	50 €
Brece entre nature et patrimoine	700 €	AFM-Télé-ton 53	50 €
Association A. F. N. BRECE	150 €	Prévention Routière	50 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €		



Naissances (3)



2023

GRESS Luna 1er mai
JOUVIN Lya 26 août
HEUVELINNE Ambre 21 octobre

Mariages (4)



2023

GAZENGL Annick et MORETTI Gérard
 27 mai
DEFFRY Brigitte et D'ARGENZIO Patrick
 26 août
GAILLARDET Florence et LECOQ Pierre
 2 septembre

Décès



2023

Transcriptions de décès
René DOUESNEAU 4 mai
Marie-Louise VEILPEAU
 née **POUGEOLLE** 27 mai
Sébastien DUPORT 20 novembre
Jean Claude BARRÉ 24 novembre
Guy DUVAL 6 décembre
Inhumations
Alice GIRAULT née GUERRIER 21 mars
Denise MILLET née LEBLANC 17 avril
Robert COURTEILLE 2 octobre
Michel HERBLIN 20 novembre

Poèmes d'un Brecéen

1914 – 18.....39 - 45.
 Les crues des guerres

*Aux statues de pierres, statues de chairs.
 C'est le présent qui parle aux passés,
 Dire de notre cœur qu'ils restent chers,
 Que rien ne doit effacer le passé.*

*Des statues de mères, immobiles,
 Pleurant des fils perdus à tout jamais,
 Victimes de traités inutiles,
 Dans lesquels est fragiles le mot paix.*

*Figées aussi ces statues de pères,
 Devant ces frères d'armes disparus,
 Volés de vie par ces temps de guerres,
 Où les morts comme les eaux, font des crues.*

*Un vent frais sous les manteaux s'engouffre,
 Froid ou émotion, les mains sont glacées.
 Qu'importe ! Quand sépare un gouffre,
 Qu'en silence, on ne peut que prier.*

A Tous Les Êtres d'Exceptions.

*Si courte déjà qu'elle n'en soit qu'éphémère,
 La vie, que nous volent ces guerres amères,
 Fureurs et folies décadentes de tyrans,
 Vents d'armes où périssent plus que les enfants.*

*Inconnus d'hier se défient en ennemis,
 Qu'inconnus de demain se tueront, ennemis.
 Mortels combats sans faire cas des souffrances,
 Sur la terre, jusqu'aux confins de la France.*

*D'un courage montrant le chemin de l'honneur,
 Par un sacrifice à graver dans nos cœurs,
 D'aujourd'hui et de demain, gloire en vos noms,
 Que le temps des souvenirs ne soit pas sans nom.*

*Au-delà des frontières, soldats d'exceptions.
 A jamais, combattants contre les ambitions,
 Vos actions, dire et garder en mémoire,
 Pour que chacun savoure de rentrer le soir.*

*Rendons tous hommages à ce courage,
 Que chaque jour ne nous fût pas un outrage,
 Dignes de vos enfants, que les larmes versées
 Ne soient pas celles de toutes les lâchetés*



Tarifs Communaux 2024

Location Salle Polyvalente

GRANDE SALLE	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur (le samedi)	285 € (verres compris)	231 € (verres compris)
Vin d'honneur (hors samedi)	125 € (+ 0,15 €/verre)	103 € (+ 0,15 €/verre)
Conférence, théâtre, concours de cartes, loto, réunion & divers	115 € (vaisselle non comprise)	95 € (vaisselle non comprise)
Repas, Buffet	315 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	165 € (vaisselle non comprise) + 35 € /jour supplémentaire
Repas mariage	355 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	
PETITE SALLE (cantine)		
Repas, Buffet	100 € (vaisselle non comprise) + 45 € / jour supplémentaire	55 € (vaisselle non comprise) + 22 € / jour supplémentaire
Réunion + Vin d'honneur	55 € (+ 0,15 €/verre)	45 € (+ 0,15 €/verre)

En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle. La petite salle ne peut donc être réservée que 2 mois maximum avant la date d'occupation.

La salle pourra être mise à disposition gratuitement à compter du vendredi 14 H pour les locations du week-end.

Location Salle des Tilleuls

LOCATION SALLE DES TILLEULS	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur	55 € (+ 0,15 €/verre)	45 € (+ 0,15 €/verre)
Repas, Buffet	100 € (+ couverts) + 40 €/jour sup.	55 € (+ couverts) + 20 €/jour sup.
Séances de formation, ventes, réunion, sépulture & divers : 35 €		
La salle sera gratuite pour les réunions, assemblées générales des associations et organismes Brecéens.		
- Les classes regroupées bénéficieront du tarif association.		
- Les arrhes (50 % de la location) seront exigées lors de la réservation (sauf pour les associations et classes regroupées) et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.		
LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO		
Couvert Complet : 0.60 € /personne Comprenant : - 2 assiettes plates - 2 verres (vin et eau) - Couverts à poisson - 1 assiette à dessert - 1 coupe à champagne - Couverts (fourchette, couteau, petite & grande cuillères) - 1 assiette creuse - 1 tasse		
Couvert Simple : 0.40 € /personne Comprenant : - 1 assiette plate - 1 ou 2 verres au choix - 1 assiette à dessert - 1 tasse - Couverts (fourchette, couteau, petite et grande cuillères)		
Les couverts (Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères)	0.25 € /personne	
Verre ou tasse	0.15 € /verre	
Chaise	0.25 € / chaise	
Table	1.25 € / table	

Sono : 16 € Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.

NETTOYAGE mal effectué (la mairie étant seule juge) - Parquet taché, vaisselle, carrelage, sol, feux ou ensemble cuisine... mal nettoyés : **100 € de l'heure**

Tarifs Communaux 2024

Location Salle de Sports

LOCATION SALLE DE SPORTS	
Pour les activités sportives :	- 15 € / heure pour les sports collectifs, - 30 € / heure pour les sports collectifs (futsal...), - 50 € la demi-journée - 2 € / heure / personne pour les sports ou activités individuels Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.
Pour un vin d'honneur , pour terrain de jeux :	- 60 € par jour de location et uniquement si location de la salle polyvalente. <i>(En raison des activités sportives, la salle ne sera mise à disposition que le jour de la location et non la veille)</i>
Pour les repas :	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.
DROIT DE PLACE	- 30 € l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence

Tarifs Divers

SERVICE FUNERAIRE

CONCESSIONS ET CAVURNES

- * Concessions et Cavurnes pour 30 ans : **84 €**
- * Concessions et Cavurnes pour 50 ans : **120 €**

CAVEAU 2 PLACES AU CIMETIERE : 1 700 €

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2020/JUILLET 2021

- * Prix du repas enfant : **4.45 €**



Paiement des services municipaux

Plusieurs options de paiement pour les services municipaux sont possibles

- **Prélèvement permanent** : formulaire Prélèvement Mandat SEPA à compléter en début d'année scolaire avec la fiche cantine (à privilégier également pour les loyers)



Sur Payfip.fr (tipi.budget.gouv.fr) 24H/24 et 7J/7

- Prélèvement unique (à privilégier – sans frais pour la collectivité)
- Pour services cantine, assainissement, loyers, et location de salles
- Carte bancaire

- **Paiement par chèque** : s'il s'agit un paiement intégral, envoi au centre d'encaissement 35908 Rennes avec talon de paiement dans l'enveloppe retour

- **Paiement en espèces ou par chèque** : SGC MAYENNE Centre des Finances Publiques 75 rue des Alouettes CS 10500 53105 MAYENNE CEDEX

- **Paiement auprès d'un buraliste agréé** : en espèces ou en carte bancaire (Bar des Sports Gorron)

Participations Financières

Participation et Subventions Ecoles Année scolaire 2022/2023

La participation annuelle aux frais de fonctionnement des écoles est établi suivant le coût moyen départemental :

1 472 € par élève scolarisé en classe maternelle

430 € par élève scolarisé en primaire

Ecole Notre-Dame-de-Pontmain de Brecé

Frais de fonctionnement versés à l'école Notre-Dame-de-Pontmain suivant convention

Base 2022 : 1 409 € par élève scolarisé en classe maternelle et 430 € en primaire (compris périscolaire)

Base 2022 : forfait suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires			
4° tr. 2022	19 enfants	6 992,00 €	30 enfants	3 232,50 €	Total :	10 224,50 €
1° 2° 3° tr. 2023	19 enfants	20 976,00 €	30 enfants	9 697,50 €	Total :	30 673,50 €
Subvention exceptionnelle OGEC Brecé - Participation aux frais périscolaires de garderie					Total :	40 898,00 €
						3 500,00 €
						44 398,00 €

Ecoles Publiques de Gorrion

Frais de fonctionnement versés à la commune de Gorrion suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires			
	2 enfants	2 944,00 €	12 enfants	5 172,00 €	Total :	8 116,00 €

Ecole Publique de Châtillon-sur-Colmont

Frais de fonctionnement versés à la commune de Châtillon-sur-Colmont suivant coût moyen départemental

	Maternelles		Primaires			
	néant		1 enf.et 1/2 part	215,50 €	Total :	215,50 €

Planning pour balayage 2024

BP : Balayage Partiel
BC : Balayage Complet

- Mercredi 17 janvier 9h00 BC
- Mercredi 14 février 11h00 BP
- Vendredi 15 mars 9h00 BP
- Mercredi 10 avril 11h00 BP
- Lundi 27 mai 9h00 BC
- Mercredi 26 juin 9h00 BP
- Lundi 26 août 9h00 BC
- Mercredi 25 septembre 11h00 BP
- Vendredi 18 octobre 11h00 BP
- Vendredi 29 novembre 9h00 BC



Restauration Scolaire

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du **11 juillet 2023**, de fixer le prix de vente du repas aux familles domiciliées et non domiciliées à Brecé à **4.45 €** à compter de septembre 2023.

Le nombre d'élèves à la cantine pour l'année scolaire **2022/2023** variait entre **37 et 43 enfants**, tandis que pour le premier trimestre de l'année **2023/2024**, il oscille entre **28 et 34 enfants**.



Le prix d'achat à l'ESAT est de 4.41 €, augmentation de **12.2%**, il convient d'ajouter, pour obtenir le prix de revient du repas le coût du personnel et des fluides (eau, électricité, chauffage gaz de la salle polyvalente). Ainsi le coût réel du repas est estimé à **7.50 €**.

L'année passée la commune a pris à sa charge **41% du coût réel d'un repas** soit un montant global annuel représentant **11 170 €**.

La municipalité remercie le personnel de la cantine, qui s'efforce constamment d'inculquer aux enfants le calme, le respect, la réduction du gaspillage et le respect mutuel.



Caisse de Transport des repas en liaison chaude

Contact pour la restauration Scolaire

Salle Polyvalente Tel. 02 43 08 00 17 - 7/7j, 24/24h (répondeur), par SMS au 07 56 37 74 06

Suivant le règlement de la cantine scolaire, merci d'informer avant 9 H 30 d'une absence directement à la Salle Polyvalente

Inscription obligatoire à la mairie en début d'année scolaire : Tel. 02 43 08 64 52

Maison d'Assistants Maternelles LES MINI-NOUS

«Les Mini-Nous» sont heureux.

Depuis janvier 2023, **Océane et Mélanie**, assistantes maternelles agréées, accueillent vos enfants dans un environnement de partage et de convivialité. Cette année a été l'occasion de mettre à jour notre équipement de puériculture pour répondre aux normes requises pour l'accueil des jeunes enfants, et également de redécorer nos locaux à leur image.



À ce jour, nous accueillons 10 enfants, dont 3 Brecéens. En janvier 2024, une petite de la commune rejoindra «Les Mini-Nous». L'année 2023 a été marquée par des sorties organisées par le Relais Petite Enfance, des activités de bricolage, des ateliers pâtisserie, ainsi que des célébrations (*goûters-rencontres, anniversaires, Mardi Gras, Halloween, et bien sûr Noël*).

Afin de soutenir la MAM dans la proposition constante de nouveautés, une vente de saucissons a été réalisée auprès des familles des enfants accueillis. **Pour l'année 2024**, toutes les places sont actuellement occupées, sauf pendant la période estivale, où des remplacements peuvent être envisagés.



Océane et Mélanie remercient les familles pour leur confiance, ainsi que la municipalité pour son soutien et son dévouement.

Contact : **MAM LES MINI-NOUS** - 11 rue de la Fontaine - 53120 Brecé
Tél : 06 49 27 25 57 (Océane) ou 06 64 73 16 91 (Mélanie)

École Notre Dame de Pontmain

L'équipe de l'école:

Mme Agnès Jourdan : enseignante en maternelle
Mme Adélaïde Denis : enseignante en CP CE1 CE2
Mme Héléne Decerf : enseignante en CM1 CM2
Mme Aurore Mieuzet : enseignante pour les décharges de direction
Mme Adélaïde Fouleau : AESH
Mme Nancy Lepetit : ASEM
Mme Séverine Gourdelier : enseignante spécialisée
Mme Nelly Gougeon : ménage et garderie



HORAIRES DE CLASSE

Lundis – mardis – jeudis – vendredis
8h45-12h / 13h20-16h20

HORAIRES DE LA GARDERIE

Lundis – mardis – jeudis – vendredis
7h15-8h30 / 16h30-19h

RESTAURATION SCOLAIRE

gestion municipale
07 66 13 03 77

Les inscriptions

Les inscriptions se font tout au long de l'année. La rentrée de votre enfant se prépare avec la directrice de l'école. Ne pas hésiter à prendre rendez-vous rapidement dans l'année.

Les portes ouvertes auront lieu le samedi 16 mars 2024, de 10 heures à midi.

Projet éducatif :

Apporter un cadre sécurisant aux élèves afin qu'ils puissent apprendre dans la confiance et la sérénité.
Apprendre le partage, l'écoute, la tolérance, l'empathie.
Développer le goût de l'effort, du travail.
Valoriser les réussites de chacun.

Garderie :

Encadrement : **Nelly Gougeon**

L'école assure une garderie avant et après les journées de classe de **7h15 à 8h30 et 16h30 à 19h00**, dans l'enceinte du bâtiment. Les enfants peuvent jouer, lire, dessiner ou encore créer des bricolages sous la surveillance de **Nelly**.



École Notre Dame de Pontmain

20 rue des sports – 53120 BRECE – 06 51 14 43 13- 02.43.08.61.03

E-mail : brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

Directrice : **DECERF Héléne**

École Notre Dame de Pontmain

Retour sur l'année passée :

Les journées colorées

Tout au long de l'année les élèves ont égayé leurs apprentissages avec des journées colorées. L'occasion de travailler en mélangeant les cycles. Petits et grands étaient dans une même dynamique.



Les balades natures :

C'est l'occasion pour les élèves de maternelle de découvrir la nature et de suivre son évolution tout au long de l'année, au fil des saisons.



Les ateliers partagés :

Les élèves ont participé aux ateliers partagés. Puisqu'ils sont scolarisés avec des frères et sœurs mais qu'ils ne sont pas dans la même classe, ces ateliers partagés permettent des apprentissages dans le cadre de la fratrie, souvent pour apporter un petit présent à la maison.



École Notre Dame de Pontmain

La kermesse de l'école :

Journée festive organisée par les enseignantes et les parents d'élève sur le thème de l'année. Les enfants ont réalisé un spectacle en fin de matinée, puis plus de 200 personnes se sont retrouvées autour du repas champêtre. L'après-midi a été animée par des courses de mini-voitures, des jeux de kermesse, pêche à la ligne, des balades en calèche...



Sortie pour les classes : « réveille tes pieds »

Sortie aux jardins de Brocéliande à Bréal sous Montfort. Découverte de parcours sensoriels de deux kilomètres, pieds nus. Ce fut un vrai moment de plaisir pour les élèves et les accompagnateurs.



École Notre Dame de Pontmain

Temps de lecture Médiathèque :

Nous avons le plaisir d'accueillir **Isabelle et Loïc** de la médiathèque pour des temps très riches de partages d'histoires.

Tous les midis, les élèves ont 15 minutes consacrées à la lecture plaisir.



Journées sportives : cross



Les CM participent au cross du réseau RENOM (Réseau Educatif du Nord Ouest Mayennais des établissements d'enseignement catholique). Les trois classes ont participé à la journée sportive qui regroupe tous les élèves de toutes les écoles du secteur.

Cinéma

Les élèves ont pu bénéficier de deux séances de cinéma par classe, une en automne et l'autre au printemps.



Piscine

Les élèves ont pu bénéficier d'un cycle complet de piscine dès la petite section. L'occasion de découvrir le milieu aquatique, de l'appivoiser et même d'obtenir le savoir nager pour les plus grands.



École Notre Dame de Pontmain



CLASSE de MATERNELLE

Maternelle

En bas à gauche : Mélina HEUVELINNE, Tom PICHOT, Eyona HAMEAU, Ryan ROUSSEAU, Salomé EDON, Louise BAGOT, Nolan LEPELLETIER, Benjamin ARNOLD, Calie LEFEVRE

2ème rang à gauche : Yanis BOITIERE, Nina DUPAS, Elioth MEZIERES, Zoé QUENIOUX, Alexandre DAGUERRE, Jayden ALI-HALIDI, Lisa BRAULT

3ème rang : Faustine HEUVELINNE, Manon BOITTIN (enseignante), Elodie GILLES (ASEM)

CP - CE1

En bas à gauche : Corentin PASDELOUP, Inès JOUIS, Noam LECENDRIER, Djawen DARDENNE, Mila LEROY, Jade PRUNIER, Inès PICHOT

2ème rang à gauche : Léa GARNIER MONSALLIER, Iléna LARGILLIERE, Clarysse BOITIERE, Lorna STEINBACHER

3ème Rang à gauche : Laura SOQUET



CLASSE de CP - CE1



CLASSE de CE2 - CM1 - CM2

CE2 - CM1 - CM2

En bas à gauche : Pierre SALLARD, Manon HENOCCQ, Ethan POUPION, Sarah DAGUIER, Paul HUARD, Adèle CELESTE, Louis EASTERLING, Joël EASTERLING, Arthur MEZIERES, Iris CASSEAU, Camille LEMENIL BORDEAU

2ème rang : Maël QUENIOUX, Mathys FORET, Thomas DUTHOIT, Mathéo JOUIS, Alan BRAULT, Roxane GUERIN, Mila PROUVOST

3ème rang : Adélaïde DENIS (enseignante), Aurélie (AESH)

APEL Notre Dame de Pontmain

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre est la plus importante association des parents d'élèves. Elle permet de soutenir les projets éducatifs de notre école Notre Dame de Pontmain. L'APEL a pour mission d'accueillir et accompagner les nouvelles familles, de faciliter le lien entre les familles et l'équipe enseignante. Elle organise aussi différentes manifestations qui, grâce à l'argent récolté, permettent à tout enfant de participer aux sorties pédagogiques et financer des activités au sein de l'école.

Pour l'année 2023/2024, le bureau se compose de :

Président : Fabrice LEFEVRE

Trésorière : Élodie DUPONT

Secrétaire : Pauline LEFEUVRE

Membres : Marie BOITTIN, Laure DUVIVIER, Flavien EDON



Chants et Goûter de Noël



Sortie scolaire au Jardin de Brocéliande



Traversée de la Baie du Mont Saint Michel pour les CM1 et CM2

Actions menées sur l'année scolaire 2023/2024 :

Spectacle et Goûter de Noël
Vente de légumes en Décembre
Grille loto Galette des Rois
Soirée Dansante le Samedi 10 février 2024
Portes Ouvertes le Samedi 16 Mars 2024

**Soirée Dansante
Le Samedi 10 Février 2024**

L'APEL remercie la municipalité pour son soutien ainsi que les partenaires, commerçants et membres qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.

L'APEL de Notre Dame de Pontmain vous offre leurs Meilleurs Vœux pour 2024.

OGEC Notre Dame de Pontmain

L'Organisme de Gestion de l'École Catholique est l'association qui est responsable de la gestion financière de l'établissement, emploie le personnel, gère l'immobilier et le fonctionnement de l'école. Elle bénéficie d'un contrat avec l'État, une convention élaborée avec **la Mairie**, qui fixe les conditions d'attribution du forfait communal pour les maternelles et primaires.

Nouvelle salariée : Nous avons le plaisir d'accueillir **une nouvelle ASEM, Mme LEPETIT Nancy**

Les actions menées en 2023

L'équipe de l'OGEC, appuyée par des parents d'élèves, ont œuvré pour donner un coup de neuf à l'école. Dans un premier temps, un grand tri a été réalisé à l'étage, ce qui a permis d'organiser au mieux les pièces de stockage. Ensuite, les efforts se sont concentrés sur la rénovation du hall et de la cage d'escalier. Les murs et plafonds ont été rénovés, le sol changé et l'escalier a reçu un soin rénovateur.

D'autres petits travaux d'entretien ont été réalisés tout au long de l'année, certains sont encore en cours comme l'installation de stores aux fenêtres des salles de classe.

L'OGEC remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour rendre notre école la plus accueillante possible pour les élèves et la plus agréable à travailler pour toute l'équipe.



Les événements de 2023, La kermesse s'est déroulée **le Dimanche 02 Juillet**, soleil au rendez-vous. Cette édition s'est ouverte par un magnifique spectacle des enfants suivi du repas en salle ouvert à toutes et tous. Après le repas, les enfants ont pu profiter des stands de jeux et activités pour collecter des cadeaux, se dépenser et s'amuser. En fin de journée s'est déroulée la tombola. Cette journée aura été une réussite, marquée par la convivialité et la bonne humeur.

L'OGEC remercie tous les bénévoles ainsi que l'équipe de l'APEL pour leur aide à l'installation des équipements la veille de la kermesse, la tenue des stands, le démontage, rangement et nettoyage.

Les projets en 2024 : L'année 2024 sera une année d'investissements pour l'école. Deux projets majeurs ont été lancés.

Premièrement, l'installation d'un nouveau portail avec accès sécurisé, accompagné d'une nouvelle clôture entourant la cour. La sécurité de l'école a toujours été un point essentiel pour l'OGEC et l'équipe enseignante. L'actualité récente liée aux écoles du territoire national nous conforte dans ce choix d'investissement.

Ensuite, une pièce à l'étage de l'école a été sélectionnée pour répondre au besoin de l'équipe enseignante d'avoir une salle des maîtres. Cette salle servira de salle de réunion ainsi que de bureau de direction. Cette salle sera également équipée d'un coin repas. Cette pièce subira une réfection complète pour offrir les meilleures conditions de travail à l'équipe enseignante.

Le renouvellement du mobilier scolaire est également à l'étude.

Les événements en 2024 : La date à retenir est celle de la kermesse qui se déroulera **le Dimanche 23 Juin**.

Cette nouvelle édition sera organisée et menée en étroite collaboration avec l'APEL dans le but d'offrir la meilleure journée possible aux enfants ainsi qu'aux familles.

Le format sera dans le même esprit que l'édition 2023 mais des nouveautés seront au rendez-vous, il faudra venir nombreux pour en profiter !

Remerciements : Une nouvelle fois, l'OGEC remercie ses membres, l'APEL et tous les bénévoles qui ont œuvrés dans le but commun de permettre aux enfants, aux enseignants et à l'équipe de l'école d'avoir des locaux chaleureux.



Le Bureau

Président : M. EDON Flavien - **Trésorière :** Mme HEUVELINNE Virginie - **Secrétaire :** Mme MEZIERES Lucie

Membres : Mme ARNOLD Claire, Mme DUTERTRE Morgane, Mme DUTHOIT Cécile,

Mme MAILLARD Lucie, M. PRUNIER Julien - **Contact :** president.ogec.brece@gmail.com

R.P.E DU BOCAGE (Relais Petite Enfance)

MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- Assistez aux « *Matinées rencontre-éveil* » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : **assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile...** Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez.

Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS 1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 rpe@bocage-mayennais.fr

Argent de Poche : 14 - 18 ans

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.
4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE



Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les **2 dispositifs permettent** : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer **un dossier d'inscription auprès de la MIJ**. Le dossier est valable du **1er janvier au 31 décembre** de chaque année. **Une cotisation de 2€ sera demandée.**

PERIODE DE VACANCES 2024	SEMAINE D'INSCRIPTION	SEMAINE RÉPONSE
Du 26 février au 9 mars	Semaine 6	Semaine 7
Du 22 avril au 4 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 26 juin au 30 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 21 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 23 décembre au 27 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu **d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.** Renseignements : 06.72.37.08.35

Ludo' Anim - Tout public

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Egalement, en collaboration avec les écoles, les structures enfances jeunesse et le réseau lecture : **des animations autour du jeu sont programmées.**

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 29 février / 18 juillet / 24 octobre (15-17h) / 3 mai (19h-21h)

Gorron : 27 février / 23 avril / 29 octobre (15h-17h)

Landivy : 15 mars / 7 juin / 20 septembre / 22 novembre (16h-18h)

Pontmain : 23 février / 26 avril / 5 juillet / 20 décembre (16h-18h)

Chantrigné : 30 avril (14h30-16h30) / 22 octobre (14h30-16h30)

Oisseau : 25 avril / 11 juillet (14h30-16h30)

Chatillon sur Colmont : 13 février (16h30-18h30) / 17 septembre (16h30-18h30)

Fougerolles du Plessis : 8 mars / 12 juillet (10h-12h)

Montaudin : 5 mars / 9 juillet / 25 octobre (15h30-17h30)



LA LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi 10h à 18h

- 1er samedi du mois 10h à 12h

et

Animations itinérantes

« Pausés Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires

- Ouverts à tous

- Pas besoin de réserver

- Gratuit

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre au besoin des jeunes et des familles.

Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram).



Infos Jeunes : 12-29 ans

L'Info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de **tous les jeunes de 12 à 29 ans**. Ce service est disponible sur l'ensemble de la **Communauté de Communes du Bocage Mayennais**.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- **Construire son parcours**
- **S'engager**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger,**
- **Accéder à ses droits**
- **Partir à l'étranger,**
- **Prendre soin de soi,**
- **Travailler,**
- **Apprendre à s'informer**

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 22 au 26 janvier 2024 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :
Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'Orientibus (bus de la Région)
Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mardi 23 janvier de 16h à 19h à l'espace Colmont de Gorron
Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents. Accueil gratuit. Présentation des filières secondaires, l'apprentissage,

Job Dating - Alternance - Stage

Mercredi 28 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 1er mars de 14h à 16h salle omnisports de Gorron

Comment cela fonctionne ? 2 RDV

afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...



Vous êtes lycéen ou étudiant
Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)

FORMATION BAFÀ dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 2 au 9 mars 2024 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

Du 21 au 25 octobre 2024 formation approfondissement : Inscription et renseignement auprès de **MIJ** (Réduction de 35€ pour les jeunes du territoire)

STAGE BABY SITTING dès 15 ans

Vacances de la Toussaint - Au programme :

- Connaissance de l'enfant
- Prévention sur les accidents domestiques
- Créer des activités pour les 0-8 ans
- S'informer sur la législation

2 jours de formation gratuite afin de mettre toutes les chances de ton côté

Intervention du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Mayenne, du RPE, le réseau lecture et les services jeunesse de la CCBM - Renseignement auprès de de MIJ

CARTE Jeune

La carte jeunes est disponible au tarif de 5€, elle permet d'avoir un maximum d'avantage. Elle est valable jusqu'au 31 août 2024

- Faites le plein d'avantage
- De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais



Vente de bois

La municipalité propose à la vente du bois de chauffage à traiter, environ deux cordes (6 m³).

Cette vente est destinée exclusivement aux habitants de la commune, toute revente étant interdite. Le port d'équipements de protection individuelle (casque, chaussures est indispensable).

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de Brecé. **Tél : 02 43 08 64 52**

Les Brecéens intéressés devront adresser leur offre (pour le lot) avant le 15 février 2024 et prévoir un délai d'enlèvement au plus tard le 1er mai 2024.



Vente de radiateurs en fonte

La municipalité propose à la vente 19 radiateurs en fonte.

Cette vente est destinée aux particuliers et professionnels.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de Brecé. **Tél : 02 43 08 64 52**

Les personnes intéressées devront adresser leur offre avant le 15 février 2024 et prévoir un délai d'enlèvement au plus tard le 1er avril 2024.



Annuaire des « Entreprises »

Ets Launay Matériel agricole 2 rue de la Colmont 02 43 08 61 05	Sarl Lefèvre Transports, entreprise agricole et public, vente de pommes de terre 8 Nancé 02 43 08 42 72	Sas Heuvelinne Transports, entreprise travaux publics 3 Le Haut Tertre 02 43 08 64 80
Ets Rebours Négoce, produits du sol 26 rue des sports 02 43 04 66 24	Ets Samuel Freard Terrassements, travaux publics 7 La Foucherais 06 74 35 94 37	Ets Ludovic Benoist Charpente couverture 29 L'Ecluse 02 43 30 46 70
Ets Pichot Philippe Maçonnerie 9 Le Haut Tertre 02 43 08 6319	L'M coiffure Coiffeuse Mélanie Marcadet 8 rue du bocage 02 43 00 98 60	Au fournil Brecéen Boulangerie pâtisserie Lucie et Pierre Maillard 2 place de l'Eglise 02 43 04 04 33
Le Briccius Restaurant 1 rue du Lavoir 02 43 00 59 04	Hameau Charly Entreprise de carrelage, faïences 2 Noyer 06 30 28 97 39	Michelet Léa Cabinet de soin énergétique 1 rue de la Fontaine 06 50 56 24 00
Boisile Menuiserie Basile Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 86 95 03 64	Bordet Johnny Entreprise peinture déco 32 rue des Pins 02 43 08 68 19	Gerault André Entreprise peinture déco 6 La Bignette 02 43 08 44 85
Haras du Breil Alice et Christophe Lequart Pension canine et féline 1 Le Bois du Breil 06 09 10 10 81	Garnier Frédéric Élagage, débroussaillage et entretien 5 Saint-Avis 06 17 46 55 41	Transports Paul Marquer Transports routiers de marchandises 18 Le Moulin Neuf 02 43 08 46 29
Mitopie Vente produits de la ferme Aurore Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 78 81 66 20	Volailles GAEC Pautonnier Produits de la ferme Jean Louis Pautonnier 1 La Grande Barberie 02 43 03 29 33	Fromage Bio Produits de la ferme, fromage Fabienne Thouvenin et Patrice Foisnet 15 La Martinais 02 43 08 21 96
Vaugeois Robert Anra Habitat - Dessinateur indépendant 6 rue de la Gare 02 43 08 60 06	Lepauvre Hervé Jardinage Entretien parcs et jardins La Mochonnière 14 rue des Vallées Tel. 06 87 95 22 22	C.Y.R. Rénovation Charpente, Couverture, Isolation Ecologique, Aménagement de Combles. Charles-Henri Bertrand 19 Les Abattis 07 60 57 32 39



Vous êtes **artisan, commerçant, agriculteur** et vous souhaitez apparaître sur notre site internet www.brece.com et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

Circuits Courts



GAEC PAUTONNIER

La Grande Barberie - BRECE

Tel 02.43.03.29.33

laurence.pautonnier@orange.fr

Volailles fermières élevées en plein air, nourries avec les céréales de l'exploitation et «prêtes à cuire».

Tous les mercredis matins à la ferme, sur commande.

Pour Noël, dindes et oies.



TARIFS «PRÊTS À CUIRE»

Poulet (2,5 à 3 kg)	6,50€ /kg	Dinde noire (3 kg)	12,00€ /kg
Poulette (1,8 à 2 kg)	6,50€ /kg	Dinde grise (5 à 6 kg)	11,00€ /kg
Canard (3,5 kg)	6,80€ /kg	Oie (4 à 5 kg)	12,00€ /kg
Canette (2 kg)	8,00€ /kg	Pintade (1,8 kg)	7,50€ /kg

Fabienne THOUVENIN Patrice FOISNET

15 La Martinais

53 120 BRECE

02 43 08 21 96

fabienne.thouvenin.54@orange.fr

www.fromageriedentrammes.fr

Produits lait cru : Fromages, lait
Produits pasteurisés : Fromages, crème

Caissette de viande sur réservation



De mes voyages à vos assiettes!

Confitures & Marmelades

Coulis

Fruits en bocaux

Chutney

Jus de pommes

Pickles

Kimchi

Sauce tomate

Paniers fermiers pour repas individuels, collectifs & ouvriers sur demande

Roxane AUBÉ, 19 Les Abattis, 53120 BRECE

07 83 77 24 61

roxaneaube@hotmail.com

Siret : 890 514 078 00033 / APE 01242

ZESTE DE TERRE
PRODUITS FERMIERS &
CUISINE NOMADE

locavor.fr

Une distribution de produits locaux est organisée toutes les semaines près de chez vous. Ce circuit court vous propose des produits de qualité à un prix équitable.

► d'infos sur notre page Internet



Locavor Brecé

distribution le vendredi (de 17h à 19h30)

Le Moulin de Favière

Inscription gratuite, sans engagement et adhésion (FAHAF)

Infos et inscription sur :

<https://locavor.fr/131>



MITOPIE
produits fermiers

~ Vente directe à la ferme ~

- * Œufs colorés : 2€ les 6
- * Agneau en caissette : 17€ le Kg
- * Saucisses et Morques de brebis : 15€ le kg
- * Quelques légumes de saison
- * Plante de légumes : prix selon variété
- * Poules de Race prête à pondre : Marans, Araucana et cream legbar : 35€/pièce

Pour connaître la disponibilité des produits chaque semaine, merci de me communiquer votre adresse mail sur : mitopie53@gmail.com

Précommande souhaitée ...

Auport MINGAULT, Le Moulin de Favière
53120 Brecé

Siret : 878 300 809 00022 / APE : 0145 Z 06.78.81.66.20

Pommes de terre

Sarl **LEFÈVRE**

« Nancé » - 53120 Brecé

Tél : 02-43-08-42-72

Port : 06-83-03-13-16

Toute l'année



Vous êtes **producteurs locaux** et réalisez une offre en circuits courts et vous souhaitez apparaître sur notre site internet www.brece.com et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

Commission d'Action Sociale

Chaque année la **Commission d'Action Sociale de Brecé** est heureuse d'inviter les Aînés de + 70 ans à son traditionnel repas. Il a eu lieu le samedi 9 décembre. C'est un moment privilégié pour les convives. C'est la joie de se retrouver, discuter, échanger, chanter et déguster un bon repas.

Pour les élus, c'est la joie de servir et honorer leurs Aînés
La Doyenne de l'assemblée 2023 : Renée Renault 93 ans,
suivie par Marie-Thérèse Pottier.

as
action-sociale



Travaux 2023

Suite à la vente échange entre la commune et un propriétaire privé, visant à permettre l'accès au logement communal au 6 rue du Bocage depuis la rue du cimetière, la municipalité a entrepris des travaux de réaménagement du trottoir de la rue du cimetière afin de faciliter l'accès aux numéros 4 et 6 de la rue du Bocage.

Dans le même contexte, des travaux d'empierrement ont été réalisés, accompagnés de la pose d'un réseau destiné à recueillir les eaux pluviales provenant de l'atelier des associations situé au 14 rue du Bocage. **Le coût total de ces travaux s'élève à 8 857.65 € hors taxes.**



Travaux d'entretien du terrain de football

Par ailleurs, des travaux d'entretien de la pelouse du terrain d'honneur de football ont été effectués en fin d'année. Ces travaux ont débuté par un décompactage, comprenant 120 trous par mètre carré d'un diamètre de 20 mm.

Ensuite, un sablage uniforme avec 60 tonnes de sable jaune a été réalisé, suivi d'un brossage pour niveler ce sable. **Le coût total de ces travaux s'élève à 3 690,00 € hors taxes**



Travaux de l'Église de Brecé

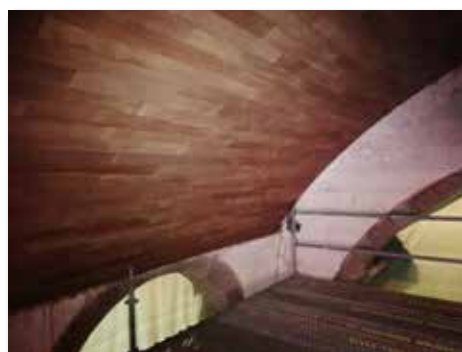
(3ème Tranche) T. O. 2

Les travaux de restauration générale de l'église se poursuivent.

Les **tirants métalliques** initialement prévus, après étude ont été remplacés par un remaillage en fibre de verre au droit des fissures transversales du chœur en utilisant des moellons de section importante sur l'épaisseur des murs.



Les **deux lucarnes** et les vitraux qui illuminent le chœur ont été restaurés et peints dans la teinte actuelle, à savoir un gris de type RAL 7046.



Les **voûtes lambrissées** ont été déposées afin de consolider la charpente des chapelles. Ensuite, des cerses (ossature permettant de fixer le lambris) ont été installées, suivies de la pose du nouveau lambris en chêne sur les voûtes.



Le **puisard** initialement prévu pour recueillir les eaux pluviales des versants sud du toit, situé sur la place récemment aménagée devant l'église, n'a pas été retenu. La municipalité a choisi de raccorder les eaux pluviales au réseau communal existant.

Église Notre-Dame-de-l'Assomption

TRAVAUX DE L'EGLISE (3^{ème} Tranche)

Au début de l'année 2023, l'architecte a découvert une contamination par la mэрule sous le parquet existant. Alors qu'initialement, seule une portion de 1/3 de sa surface devait être remplacée selon la conception du dossier (**actuellement en cours de marché**), il est désormais impératif de substituer l'intégralité du parquet. Cette découverte nous contraint à lancer un nouvel appel d'offres pour ces travaux supplémentaires.

Lors de la séance du conseil municipal du jeudi 16 novembre 2023, l'approbation de la Tranche Optionnelle 3 a été entérinée.

De plus, le conseil a donné son accord pour inclure dans le nouvel appel d'offres les lots suivants :

- Lot : Remplacement du parquet contaminé par la mэрule et restauration des bancs.*
- Lot : Décors et peintures.*
- Lot : Électricité – Chauffage.*
- Lot : Sonorisation.*



Plan de financement prévisionnel Etudes et Travaux de la Tranche Optionnelle 2 (3^o Tranche) sur un montant prévisionnel Etudes et Travaux de 498 666,69 €

Subventions confirmées :				
Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)		199 466.68 €		
Conseil régional		99 733.00 €		
Conseil départemental (patrimoine de caractère)		0 €		
Conseil départemental (contrat de territoire)		0 €		
Total des financements publics	299 199.68 €	soit	60%	de financement public
Fondation du patrimoine à début décembre 2021	0 €			
Sauvegarde de l'Art Français	14 000,00 €	soit	2,81%	de financement privé
Total des financements publics et privés	313 199.68 €	soit	62.81%	de l'opération
Autofinancement de la commune + Dons	185 467.01€	soit	37.19%	de l'opération

A l'étude du financement prévisionnel, jugé très satisfaisant pour les trois premières tranches de l'opération, le conseil municipal a approuvé lors de la séance du 16 novembre 2023 l'affermissement de la tranche optionnelle 3 (4^o tranche) qui commencera début 2024.

*Des dossiers de subventions seront déposés pour cette 4^o tranche.
Un nouvel appel d'offres sera lancé pour les travaux intérieurs grâce à la générosité des donateurs, dans le but d'achever la restauration complète de l'église.*

Focus sur l'agriculture à Brecé

45 exploitations dont 56% en société.

Il reste 45 exploitations à Brecé en 2020 dont 17 laitières. Depuis 2010 leur nombre a diminué de 41 %. La part des exploitations individuelles se réduit de façon continue et représentent 44% des exploitations, 44% également sont associés en EARL ou GAEC. La SAU moyenne est de près de 64,8 ha.

71 chefs d'exploitation dont 27% de femmes

Brecé compte 71 chefs d'exploitation (-35% par rapport à 2010).

87% d'entre eux exercent leur activité dans une exploitation à dominante élevage dont 49% en élevage laitier et mixtes. Les femmes représentent 27 %. A noter que la Mayenne est le département dont la part de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus importante avec 30%.

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans contre 52 ans en 2010.

Un travail de repérage effectué au sein de la CCBM révèle que 34% des chefs d'exploitation du territoire ont plus de 55 ans. Les cartes qui en sont extraites pointent Brecé comme une des communes les plus impactées.



L'emploi salarié permanent progresse de 138 %

En 10 ans les salariés permanents sont passés de 13 à 31. Une progression notable en comparaison à la CCBM et le département qui affichent respectivement +8% et +24%. Le nombre de salariés saisonniers et occasionnels reste stable.

		2010	2020	Évolution
Nombre total d'exploitations	Mayenne	8065	6072	-24,70%
	CCBM	1111	789	-29,00%
	Brecé	76	45	-41,00%
SAU totale	Mayenne	396205	385834	-2,60%
	CCBM	44611	43642	-2,20%
	Brecé	2931	2916	0
SAU moyenne	Mayenne	49,1	63,5	29,30%
	CCBM	40,2	55,6	38,50%
	Brecé	38,6	64,8	68,00%
Nombre de chef d'exploitations	Mayenne	10870	8552	-18,90%
	CCBM	1539	1155	-25,00%
	Brecé	110	71	-35,00%
Dont femmes	Mayenne	32,00%	30,00%	-2 points
	CCBM	35,00%	31,00%	-4 points
	Brecé	35,00%	27,00%	-8 points
Âge moyen	Mayenne	50	52	+2 ans
	CCBM	51	53	+2 ans
	Brecé	52	50	-2 ans
Total UGB	Mayenne	828114	772457	-6,70%
	CCBM	118337	107673	-9,00%
	Brecé	7511	6642	-12,00%

Focus sur l'agriculture à Brecé

Des productions animales dominantes

60 % des exploitants brecéens élèvent des bovins soit 72% des UGB de l'ensemble du cheptel.

Le nombre d'Unité Gros Bétail (UGB) bovines diminue néanmoins d'environ 12% marquée par une légère hausse de 8% pour les laitières et une baisse significative de -60% pour les UGB allaitantes. Le nombre d'exploitations qui élèvent des porcs a diminué de moitié pour un nombre d'UGB porcine en légère diminution. En nombre de têtes, les porcins restent majoritaires sur la commune avec environ 5700 têtes (et 22 800 pattes!)

Les exploitations qui élèvent des volailles ont chuté massivement de 30 à 4 exploitations soit - 85% pour un nombre d'UGB volaille qui reste néanmoins stable.

L'agriculture valorise près de 83 % de la commune

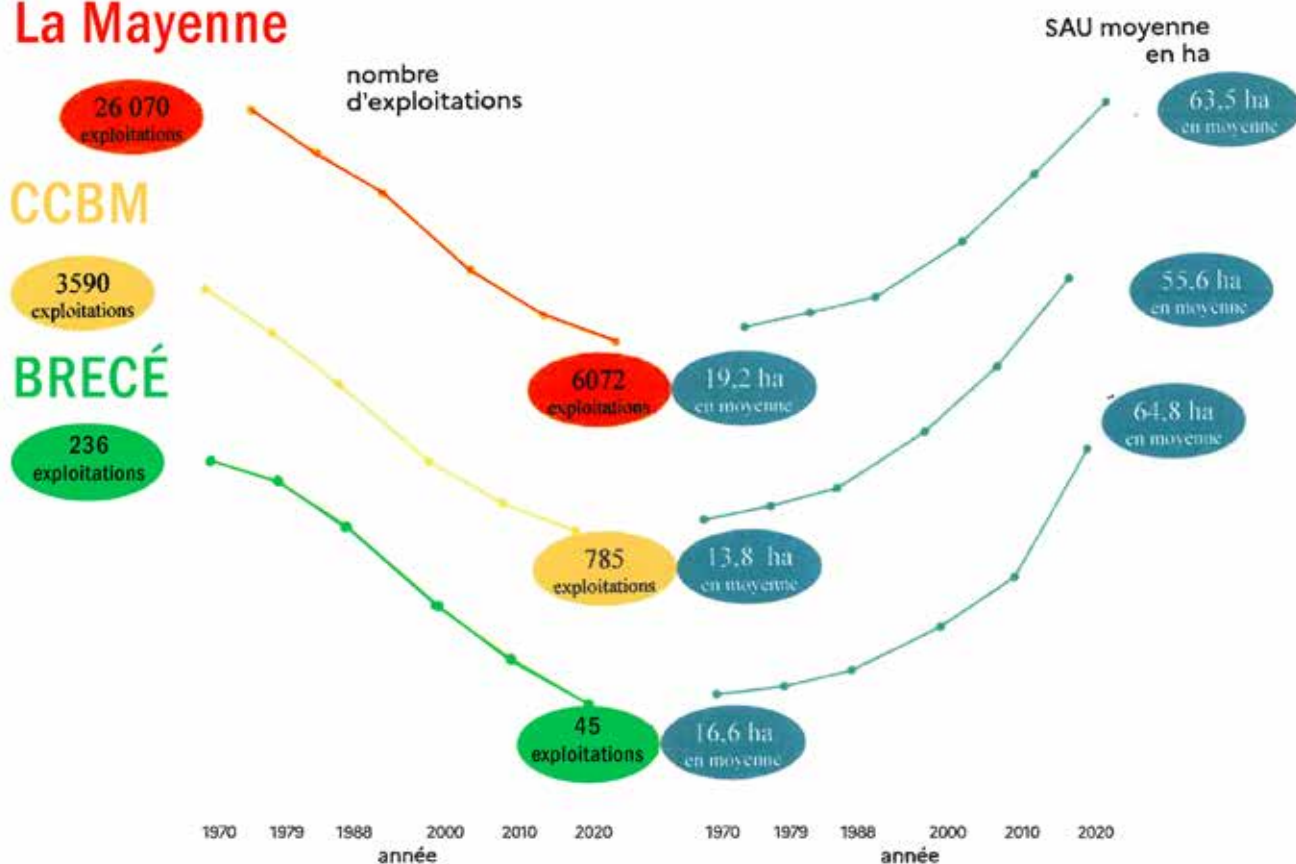
La Surface Agricole Utilisée (SAU) est de 2916 ha pour une superficie communale de 35,27 km² soit environ 83%. Peu de variation depuis 2010 sur la répartition des cultures principales avec environ 50 % de prairies, 25% de fourrages annuels (maïs essentiellement) et 25% de céréales.

Les signes de qualité

La commune ne compte désormais plus d'exploitations Label Rouge (5 en 2010) et les circuits courts chutent de -45%.

Belle progression des exploitations orientées en mode de production biologique avec +133% qui porte leur nombre à 7 dont 6 élevages bovins. Elles représentent 16% des exploitations de la commune et 20% de la SAU avec 581 ha exploités. En comparaison avec la CCBM et le département, où l'agriculture biologique représente respectivement 4% et 8% des exploitations et 5% et 8% de la SAU.

La Mayenne



Pour retrouver toutes ces informations et bien d'autres :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Tapez dans votre moteur de recherche Fiche territoriale synthétique RA2020 « Brecé », ou n'importe quelle autre localité entre les guillemets



Gîtes Ruraux



GÎTE LA GRANDE REIGNIÈRE À BRECÉ

Un nouveau gîte vient d'être créé à Brecé à la Grande Reignière. En service depuis juillet 2020, il est labellisé GÎTE de France Mayenne.

Cette maison dispose de 4 chambres avec 2 salles d'eau, une grande cuisine toute aménagée avec cheminée, un grand salon avec TV.

A l'extérieur : un plan d'eau protégé, trampo-line, balançoire, préau sont disponibles.

Les familles ou les ouvriers apprécient le calme de la campagne ainsi que la proximité des commerces de Brecé et Gorron.

La vallée de la Colmont et les sentiers de Brecé font le bonheur des utilisateurs
Le gîte est ouvert toute l'année.

Contact : Arlette et Claude BARBE 06 70 62 38 52
Adresse Gîte : 4 La Grande Reignière 53120 BRECÉ
Lien : gîte la grande reigniere Brecé



CHAMBRES D'HÔTES LE GRAPPAY À BRECÉ

Vous serez accueillis avec simplicité dans cette maison en pierre. Toujours les bienvenus, vous trouverez calme et repos. A 3 km, swin golf, accrobranche, paintball, balade nautique, départ d'un sentier pedestre et VTT, le long de la rivière La Colmont pour des circuits de 7 à 18 km.

Suite familiale au 1er étage, composée de 3 chambres indépendantes avec chacune leur lavabo, 1 salle de douche indépendante, 1 wc indépendant.

Pour votre confort, vous disposez d'une kitchenette à l'étage et d'un salon avec cheminée au RDC. Jardin d'agrément.



Mme Gisèle LEBULLENGER
10 Le Grappay
53120 BRECÉ
Tel : 02.43.08.63.65
Portable : 06.73.38.33.76



Gîte Enchanté 5 Grappay Charpentier 53120 Brecé

Charmant gîte à la campagne, paisiblement situé à l'adresse ci-dessus. Le séjour offre un coin salon avec deux clic-clac convertibles pour accueillir deux personnes supplémentaires, et une cuisine équipée (four, réfrigérateur, bouilloire, grille-pain, gazinière). Deux chambres avec deux lits simples chacune, salle d'eau avec douche et toilettes. Profitez de la terrasse avec mobilier de jardin et du vaste jardin. Garage pour moto et vélo, avec une petite cour devant pour le stationnement. Wifi disponible. Le gîte est situé au premier étage.

De plus, une salle de divertissement d'environ 40 m² est à votre disposition pour la danse, la musique, les jeux de société (nombreux vinyles disponibles), pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes. Découvrez également les trésors d'Ann dans sa boutique;



Gîtes Les Gages 53120 Brecé

Bienvenue à Les Gages, une superbe ferme du 18ème siècle comprenant trois gîtes en pierre nichés au cœur de plus de 6 acres de jardins, vergers, bosquets et champs.

Le gîte de la ferme vous offre une ambiance chaleureuse avec des poutres apparentes en chêne et une vue imprenable sur la campagne vallonnée. Les deux gîtes de jardin, tout en conservant l'essence de la vie française traditionnelle, présentent un plan ouvert plus moderne.

Les Gages sont l'endroit idéal pour les familles et les amis, entourés de magnifiques jardins, de pelouses sinueuses et de champs verdoyants. Tous les âges y trouveront leur bonheur, que ce soit grâce aux installations pour enfants, à la salle de jeux intérieure, au barbecue ou à la piscine chauffée avec chaises longues pour se détendre.



Le Grand Chemin Montois

Le Grand Chemin Montois relie le Mont Saint-Michel, haut lieu de pèlerinage, à Tours où se trouve également le sanctuaire de Saint-Martin, en empruntant au plus près des chemins historiques sur une distance de 332.4 kms.

Ce chemin, en double balisage (marquage dans les deux sens), est mis en œuvre et entretenu par les associations Les Chemins du Mont Saint-Michel, Société Française des Amis de Saint Jacques de Compostelle et par Chemins de Compostelle en Touraine.

L'expression "Grand Chemin Montois", rencontrée pour la première fois en 1526, s'applique au chemin traversant la Mayenne de Saint Pierre sur Orthe à Landivy via Brecé.

Au passage des différentes villes et villages présents sur le parcours, les marcheurs ont eu le plaisir de découvrir les clous des Chemins du Mont Saint-Michel, comme à Châtillon-sur-Colmont, Brecé ou encore Gorrion. Ainsi le pèlerin sera d'autant mieux guidé et accueilli par ces villes-étapes de son parcours.

Le rendez-vous avait lieu sur la place de l'église de Brecé le dimanche 24 septembre et c'est sous un soleil automnal des plus lumineux que les pèlerins se sont ainsi retrouvés pour inaugurer le clou des Chemins du Mont-Saint-Michel symbole d'une commune étape du Grand Chemin Montois.



A.D.M.R. Gorrion

AD.M.R.

3 Rue de la Cour de Forges
53120 GORRON

NOUS CONTACTER :

Email : gorriontsetsenvirons@admr53.fr

02 43 11 21 36

SITE INTERNET : www.admr53.fr

Actions réalisées pour les bénéficiaires :

- 1 après midi jeux de société le lundi 14/04/2023 à la salle Jeanne d'Arc, suivi d'un goûter.
- 1 repas au restaurant le Papillon à Gorrion le vendredi 10/11/2023 qui a réuni plus de 30 participants, suivi d'un après midi jeux de cartes.
- 1 goûter de Noël le samedi 16/12/2023 à la salle Jeanne d'Arc animé d'un mini loto et de la chorale de l'EPI du bocage.

Actions réalisées pour les salariées :

- Une paire de chaussures anti dérapantes fournie chaque année afin de prévenir les chutes et glissades.
- Accès à la plateforme CEZAM qui propose des réductions sur les billets de loisirs, parcs animaliers, cinéma ou sur les locations de vacances...

Actions réalisées pour les bénévoles

- Accueil et intégration de 3 nouveaux bénévoles.

C'est sur la base de ce triangle, bénéficiaires, salariés, bénévoles que nous portons avec fierté les valeurs de l'ADMR: Respect, Proximité, Universalité, Réciprocité et Solidarité . Nous mettons tout en oeuvre afin d'assurer la pérennité de la structure pour continuer à améliorer la qualité de vie à la maison des habitants du territoire.

Services proposés par cette association

- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Gorrion et ses environs a vu le jour en 1971. L'association emploie 23 salariés et compte 14 bénévoles qui accompagnent plus de 182 bénéficiaires sur les communes de Gorrion, Brécé, Lesbois, St Aubin-Fosse-Louvain, Vieuvy, Hercé et Colombiers-du-plessis.

L'association propose une large gamme de services ; accompagner les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, aide et soins aux séniors, entretien de la maison, garde d'enfants, petits travaux de bricolage et jardinage.



Horaires

Accueil téléphonique :

Lun : 8h30 à 12h30

Mar : 9h-12h / 13h-16h30

Mer : 8h30 à 12h / 14h à 16h30

Jeu : 13h-16h30

Ven : 8h30-12h30/13h-16h00

Accueil physique :

Lun, Mar, Mer, Ven : 9h-12h

Mar, Mer, Jeu : 14h-16h30

Ven : 14h-16h

(En raison de la crise sanitaire, les horaires d'ouverture au public peuvent être modifiés. Aussi, contactez l'association avant de vous y rendre).



Les Motards ont du Cœur 53

L'opération «Les Motards ont du Cœur 53» a vu le jour en 2001 à l'initiative de Claude Morin, un motard, donneur de sang, et d'un petit groupe de bénévoles. Cette initiative est menée en partenariat avec l'Union Départementale Fédérée ainsi que les 24 associations du don de sang bénévole de la Mayenne et France ADOT 53, une association fédérée pour le don d'organes et de moelle osseuse dans le département. Depuis le 18 octobre 2017, Sylvain NICOLAS préside l'association «Les Motards ont du Cœur 53».

L'objectif de cet événement est de sensibiliser le grand public et de l'encourager à donner son sang, à se préinscrire pour le don de moelle osseuse et à demander sa carte d'ambassadeur du don d'organes.

Pour la 21^e édition de l'événement «Les Motards ont du Cœur», qui a eu lieu le dimanche 4 juin 2023, 950 motos et 1500 motards, répartis en 8 groupes, ont parcouru les routes de la Mayenne. Le point de départ et d'arrivée de ce défilé solidaire était situé au square de Boston à Laval, traversant ainsi 200 communes. Un groupe de 120 motos et 150 motards s'est arrêté à Brecé pour une courte pause avant de repartir en effectuant quelques vrombissements pour signaler leur passage.



Les Boucles de la Mayenne

Cette 48^{ème} édition des Boucles de la Mayenne s'est déroulée du 26 au 28 mai 2023.

Jeudi 25 mai - Prologue à Laval

Etape 1 : Vendredi 26 mai - Saint-Mars-sur-Colmont > Lassay-les-Châteaux - 180 km

Etape 2 : Samedi 27 mai - Renault Saint-Berthevin > Meslay-du-Maine - 171 km

Etape 3 : Dimanche 28 mai - Montsûrs > Laval - 188 km

1^{ère} étape : Saint-Mars-sur-Colmont > Lassay-les-Châteaux

Pour cette première étape de 185,2 kilomètres, les coureurs sont partis le vendredi 26 mai de Saint-Mars-sur-Colmont, dans le Nord-Mayenne. Après avoir affronté une première côte, celle du cimetière, classée en 2^e catégorie, le peloton est passé par Brecé, Ambrières-les-Vallées, Cigné, Pré-en-Pail, puis a escaladé le Mont des Avaloirs, un col de 1^{ère} catégorie. Ensuite, ils ont gravi la côte des Champs Élysées, une difficulté inédite cette année, suivi d'un sprint intermédiaire au Horps. Par la suite, les coureurs ont effectué deux boucles à Lassay-les-Châteaux pour une arrivée aux alentours de 16h54, maintenant une allure de 42 km/h. Il convient de noter que c'est l'étape la plus exigeante avec un dénivelé positif de 2.414 mètres.



A.F.N. et Autres Conflits

Notre amicale a été créée en 1968 avec une cinquantaine de membres. Au fil des ans, notre groupe s'est réduit et nous ne sommes plus que **18 AFN et 9 veuves**.

Nous sommes toujours présents aux cérémonies des **8 mai et 11 novembre** pour honorer nos aînés morts au combat. Nous ne devons jamais oublier qu'ils ont donné leur vie pour que nous puissions rester français.

Cérémonie du 8 mai 2023



Cérémonie du 11 novembre 2023



Pour clôturer ces matinées de souvenir, la municipalité offre un vin d'honneur.

Nous nous retrouvons ensuite autour d'un repas pour profiter d'un bon moment de convivialité.

Club de l'Amitié de Brecé

Notre Assemblée générale s'est tenue le 23 Février 2023, suivie d'un repas chaud préparé par le Briccius. La réunion a réuni 34 adhérents, et à son issue, un nouveau bureau a été élu.

Nouveau bureau :

Co-présidents : Louis LEFIZELIER et Robert GOUSSIN

Vice-président : Michel JAMBIN

Trésorière : Monique HEUVELINNE et trésorier adjoint Jean Claude BOURSIER

Secrétaire : Monique GRANGE et secrétaire adjointe Joy CLENET

Trois nouveaux membres : Jacqueline CARRE, Jean FOISNET, Jacqueline LEPETIT, ont rejoint le conseil d'administration.



Au cours de l'année 2023, notre club a organisé divers événements enrichissants qui ont renforcé les liens au sein de notre club. **Le 17 août**, une après-midi de détente à **St Aubin**

a été suivie d'un plateau-repas en soirée. **Le 29 septembre**, une belle journée a été orchestrée par le canton avec un voyage vers le Saumurois, incluant une visite d'une champignonnière, une découverte de l'école d'équitation du Cadre Noir, et d'une visite des caves de «**Veuve AMIOT**».

Le 4 octobre, notre participation à l'assemblée générale du canton à **Gorron** a été marquée par des échanges constructifs, suivis d'un plateau-repas. **Le 11 octobre**, une réunion a rassemblé les dirigeants des clubs du secteur Nord-Ouest à la **Bigottière**.

Le 18 octobre a été organisé un concours de belote du canton à la **salle de Brecé**. **Le 25 octobre**, une journée mémorable à **Mayenne**, avec un spectacle et repas, a été très appréciée par tous.



Les 18 et 19 novembre ont été dédiés à la vente d'oranges au profit des personnes atteintes de paralysie cérébrale (ADPC53). Merci aux bénévoles et aux Brecéens pour cette action.



Enfin, le 24 novembre, nous avons clôturé l'année avec un repas de fin d'année au **Briccius**, rassemblant tous les adhérents dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les Co-présidents et les membres du bureau présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 et accueilleront chaleureusement tous nouveaux adhérents.

Brecé Sports Football



Grâce au dynamisme de l'école de football et de la section futsal créée la saison passée, le club de Brecé Sports Football compte près de 80 licenciés. Quatre éducateurs bénévoles proposent et encadrent *un entraînement pour les joueurs de 5 à 11 ans le mercredi de 14h à 16h au stade et dans la salle des sports par mauvais temps.*

Les plus grands, jusqu'à 15 ans s'entraînent le mercredi soir en entente avec le club d'Ambrières-Cigné. Tous jouent le samedi, lors de plateaux ou de match de championnat, grâce à l'encadrement de bénévoles.



En senior, malgré des effectifs en baisse, deux équipes sont toujours engagées dans le championnat de 3eme et 4eme division ayant lieu le dimanche. Pour sa deuxième saison, l'équipe de futsal progresse en 3eme division dont les rencontres se disputent le soir en semaine.

Le club accueille avec plaisir, joueurs et joueuses de tout âge souhaitant pratiquer le football dans un cadre convivial et familial.

En 2023, Brecé Sports a proposé une soirée dansante et deux concours de pétanque.

En 2024, la soirée du foot aura lieu le samedi 6 avril, tandis que deux tournois de pétanque devraient être organisés. Le club remercie la municipalité pour son soutien ainsi que tous ses bénévoles, sur et en dehors des terrains, qui œuvrent pour le dynamisme du club.



Enfin, Brecé Sports tient à saluer la mémoire de **Jean-Claude Barré décédé brutalement le 24 novembre**. Membre actif et secrétaire du club pendant de nombreuses années il aura marqué le club par son investissement, sa passion et son dévouement.

Pour les contacts les co-présidents :
M. Mickaël THERIAU : 06 71 37 72 80
& M. Corentin LOUVIGNE : 06 32 16 36 78

Brecé Sports Volley



Nous avons vécu une très belle année 2023 avec de bons résultats : équipe honneur 6ème équipe M18 garçons 2ème -4ème place pour les filles et M15 4ème également.

Nous avons activement participé à la **Challenge Cup (tournoi avec 8 équipes internationales de volley féminin)** qui s'est déroulée du 27 au 30 juillet 2023 à l'espace Mayenne. Différents rôles ont été attribués ; de ramasseurs de balle à team guide ou responsable de communication.



Nous avons organisé des soirées match pour aller voir l'ASPTT jouer en national tout au long de l'année. Nous avons commencé la saison par un entraînement extérieur à La Haie Traversaine.



Cette nouvelle saison 2023/2024 grâce à notre entente **Brecé Ambrières** nous avons plus de 35 jeunes à encadrer avec 4 équipes, beaucoup de **nouveaux licenciés jeunes**. 2 équipes M11/ 1 équipe M15 / 2 équipes M18 féminine et masculine et 1 équipe mixte qui évolue en Ille et vilaine.

Les championnats ont débuté en octobre avec une très forte motivation de tous dans une ambiance détendue et souriante. Les débuts sont prometteurs. Nous organisons régulièrement des plateaux. Merci aux nombreux supporters.

Lors des trophées du 8 décembre 2023 trois de nos membres ont été mis à l'honneur pour leur dévouement **Laetitia CARLIN (secrétaire), Murielle ANGOT (trésorière) et Axel GANDANGER (entraîneur)**.

Les matchs ou entraînement pour adultes se déroulent le vendredi à 20h30. **Pour les moins de 18 ans les entraînements ont lieu le samedi de 14h00 à 16h00.** Le mercredi les entraînements se déroulent alternativement à Brecé ou Ambrières.

Venez nombreux volleyer ou nous encourager !!!!

Cette année le tournoi se déroulera le 25 mai 2024 et nous organiserons notre journée Pizza le 17 novembre 2024.

Le club de Volley-ball de Brecé est heureux de vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2024.

Le bureau BRECE SPORTS VOLLEY.

Brecé Sports V.T.T



Bilan 2023 :

Le club maintient son effectif actuel à **19 licenciés dont 4 féminines**, du plus jeune de **14 ans jusqu' à 65 ans**, comme quoi, il est possible de faire du VTT à tout âge.

Pour la saison 2023, une trentaine de randos ont été proposées sur les départements de la Mayenne et limitrophes, avec des participations variables au gré de la disponibilité de chacun – pour rappel, il s'agit de randonnées organisées surtout le dimanche matin et accomplies au rythme de chacun et sans compétition.

La rando de la Colmont s'est déroulée le dimanche 28 Mai et a vu une belle affluence, avec 425 participants : 275 vététistes et 150 pédestres (de plus en plus nombreux).



Quelques licenciés ont aussi participé à des événements nationaux comme la semaine Fédérale organisée en Meurthe et Moselle où la Trans-volcanique dans le Massif Central.

Le Club s'est aussi associé à la Journée Octobre Rose de Gorron en proposant 2 parcours d'initiation au VTT.

Association Tour de la Mayenne VTT :

Le club de Brecé est membre de cette association qui regroupe **13 clubs, pour 18 randonnées qui seront organisées en 2024**. Le but de l'association est de fournir des moyens aux clubs adhérents et surtout de mieux faire connaître le département et les communes qui s'investissent.



Saison 2024 :

C'est reparti pour une nouvelle année avec un programme encore bien étoffé en randos.

La 24ème rando de la Colmont aura lieu le **Dimanche 26 Mai 2024**, vous pourrez découvrir **6 circuits VTT de 15 à 85 km et 3 parcours pédestres de 12/20/25 km**. Un parcours Course Nature y sera aussi proposé pour la 1ere fois.



La pérennité du club passe aussi par l'arrivée de nouveaux licenciés, bienvenus seront les Brécéens et Brécéennes désirant rejoindre le club.

**Contacts : Daniel Tizon 06 87 76 70 40
Mickaël Boullenger 06 32 59 32 72**

Bonne Année 2024

Société de Pêche (AAPPMA)



L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 3 février 2023.

Le samedi 3 juin, sous un soleil éclatant et des températures élevées, a eu lieu la fête de la pêche, comprenant une initiation à la pêche. Cependant, la participation a été en baisse. La matinée tripes de l'AAPPMA organisée le samedi 26 novembre a connu une participation satisfaisante.

Le programme de repoissonnement prévu pour l'année 2024 consistera en l'introduction de 40 000 truitelles en provenance de l'écloserie de Colombiers du Plessis.

Adaptation du quota de prélèvement salmonidés.

La truite fario, naturellement présente dans les têtes de bassins du Nord Mayenne, est de plus en plus menacée en raison des obstacles à la migration, de diverses formes de pollution, du réchauffement climatique et de ses conséquences (assèchement des cours d'eau en été 2022, manque de précipitations en février 2023). Les populations naturelles de cette espèce sont de plus en plus fragilisées dans le département, entraînant une diminution des prises de poissons maillés au fil des années.

À l'instar du quota de carnassiers en 2ème catégorie piscicole, où le brochet, espèce classée vulnérable, est limité à 2 prises par jour et par pêcheur sur un total de 3 carnassiers, la FDPPMA53 propose une meilleure prise en compte de la truite fario. Cela se traduirait par une limitation du nombre de prises conservées tout en maintenant le nombre total actuel de salmonidés prélevables.



L'expérimentation de la fenêtre de capture sur l'espèce brochet

Le concept de fenêtre de capture autorise le prélèvement de certains sujets tout en préservant les juvéniles et les gros poissons pour assurer la santé des populations. La fenêtre de capture typique est de 60 à 80 cm. En dessous de 60 cm, les poissons sont relâchés, et au-dessus de 80 cm, ils sont également libérés pour maintenir un nombre adéquat de reproducteurs au potentiel génétique élevé.

Ce système augmente le nombre de poissons bénéfiques pour la valeur halieutique d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau, car un brochet de 80 cm relâché continuera à croître, pouvant éventuellement atteindre la barre mythique du mètre, procurant ainsi du plaisir aux pêcheurs. Dans les populations fortement affaiblies, la limite supérieure peut être fixée à 70 cm pour protéger davantage de géniteurs et accélérer le processus de renouvellement.

La mise en place de la fenêtre de capture, partout où elle a été adoptée, a rétabli l'équilibre dans les populations de poissons, préservé un stock de juvéniles pour assurer la pérennité de l'espèce, permis un prélèvement de sujets de taille correcte pour le plaisir des pêcheurs, et préservé une population de gros poissons, maintenant un fort taux de reproduction, un patrimoine génétique «gros poissons», et une valeur halieutique élevée des cours d'eau.



Dates à retenir pour 2024 :

- Assemblée Générale Salle des Tilleuls : vendredi 16 Février
- Ouverture de la Pêche : samedi 09 mars
- Fête de la Pêche : samedi 01 juin à l'étang de la Graffardière
- Matinée tripes AAPPMA : samedi 23 novembre

Président : Rémi BETTON - Secrétaire : Serge LEMETAYER -
Trésorier : Philippe GACHON

Contact : Rémi BETTON - Tel. 02 43 08 65 02 - remi.betton1@gmail.com

Carte de pêche :
Au Fournil Brecéen
2 Place de l'église
53120 Brecé
Tél : 02 43 04 04 33

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes exprime sa gratitude envers la municipalité pour la subvention octroyée, qui nous a été d'une grande aide pour la réalisation de la fête communale. Organiser cet événement devient de plus en plus difficile.

En ce qui concerne l'édition de 2023, le samedi 20 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir 87 enfants des écoles de cyclistes, une participation très appréciée. Le dimanche matin, le 21 mai, une course à pied a eu lieu avec une participation modeste de jeunes.



L'après-midi a été marqué par la course cycliste, débutant avec 21 cadets, suivie de la course des séniors comprenant 80 participants. La course a été lancée par M. FAVENNEC, accompagné par M. le maire Paul-Edouard MARQUER.



Pour l'édition de 2024, la fête communale est prévue pour les 11 et 12 mai. Le samedi 11 mai, une course des écoles de cyclistes est au programme, tandis que le dimanche 12 mai comportera des courses à pied le matin et des courses à vélo l'après-midi. Nous espérons une participation aussi enthousiaste tant du côté des coureurs que des bénévoles.

L'équipe du Comité des Fêtes de Brecé.



« Entre Nature et Patrimoine »

Année 2023 :

Cette année, nous n'avons pas animé les journées du Patrimoine compte-tenu **des travaux de l'église en cours : accès limité, église fermée.**



Nous avons assuré une permanence au musée pour accueillir les visiteurs.

Nous espérons pour l'année 2024, reprendre les animations si l'avancement des travaux le permet. Malgré tout, plusieurs groupes de randonneurs ou associations sont venus visiter le musée.



Nous avons accueilli les randonneurs d'association « **Les Chemins du Mont St Michel** » qui partaient de Tours en direction du Mont St Michel en passant par Brecé et (Gorron - ville Etape). Cet itinéraire du chemin montais passe par Brecé, c'est un atout majeur pour faire découvrir notre patrimoine local et l'écomusée à de très nombreux touristes et pèlerins.

Le clou en bronze estampillé Chemin Montais scellé au sol devant la porte de l'église a pu être découvert par les randonneurs.

Cette année encore certains membres de l'association sont venus prêter main forte au club des aînés pour la vente d'orange au bénéfice des paralysés de France.

Comme chaque fin d'année, nous nous retrouvons pour discuter des décorations de Noël, toujours à la recherche de nouvelles idées et à la fabrication et installation sur la place publique.

Remerciements à tous les membres pour leur participation et leur disponibilité lors des visites au musée.

Bonnes fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux pour 2024.

Petit rappel des jours et horaires d'ouverture de l'écomusée.

Tous les jours sur rendez-vous
Tél. 06.73.95.95.37 - Tél. 02.43.08.68.34 - Tél. 02.43.08.64.52

Alain CHAINAY

Familles Rurales

Nous sommes heureux de partager avec vous les rendez-vous organisés par notre association, des moments simples et authentiques pour célébrer la vie communautaire.

Année 2023 : Retour Positif L'année 2023 s'est clôturée sur une note positive avec le succès de notre récent marché du terroir, réunissant 47 exposants après trois années d'interruption due à la crise sanitaire. Nous exprimons notre reconnaissance envers la municipalité de Brecé pour la mise à disposition des infrastructures. Nous rendons également **hommage à Jean Claude Barré**, membre de notre équipe, pour son engagement.

Suite à ce succès, **une somme de 1760€** a été récoltée grâce aux stands (repas, buvette, crêpes), et un chèque a été remis à l'association «**Pour le Sourire de Chloé**» pour soutenir leur cause.

Année 2024 : Prochains Événements Pour cette nouvelle année, deux événements sont d'ores et déjà programmés :



Dimanche 10 mars 2024 : Marché du Terroir et de l'Artisanat
Nous vous convions à ce rendez-vous convivial pour découvrir et soutenir nos producteurs locaux.

Samedi 8 juin 2024 : Voyage à Saumur Une journée d'exploration avec la visite de «**Pierre et Lumière**», des champignonnières, et une immersion à l'**Espace Air Passion** à Angers.



Par ailleurs, le prochain marché du terroir, en 2024, sera dédié au bénéfice de l'association «**Le Sourire d'Eglantine**» de Lassay-les-Châteaux. Nous espérons votre participation pour soutenir cette noble cause.

Nous serions ravis de vous retrouver lors de ces moments simples et chaleureux qui font la beauté de notre communauté.

L'équipe de Familles Rurales de Brecé.



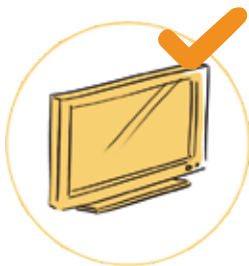
Fibre Optique

La Fibre à Brecé

La fibre optique permet une connexion à internet plus rapide que le réseau classique ADSL, en cuivre



Vous êtes près de 43 % à avoir déjà souscrit à un abonnement fibre et à profiter d'un accès à une connexion ultra-rapide, ce qui permet aux appareils d'être utilisés en simultanément.



Et vous pouvez ainsi ...



Regarder un film en Ultra Haute Définition



Communiquer avec vos proches en visioconférence



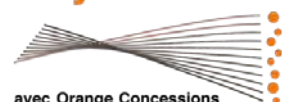
Profiter des objets connectés à la maison

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. **Testez** votre éligibilité à la fibre sur notre site.
2. **Contactez** l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. **Profitez** de tous les usages de la fibre une fois votre logement raccordé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : **mayenne fibre**

www.mayenne-fibre.fr



Information Communication

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.

Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :

- **Chenilles processionnaires :** Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !



- **Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE):** Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de Ragondin et de Rat Musqué grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 21 350 RAE dans les 97 communes engées en Mayenne. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !

- **Plantes invasives :** Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.



Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique.

Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :
Polleniz

17 Boulevard des Manouvriers - 53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40 - Polleniz53@polleniz.fr - www.polleniz.fr

Monoxyde de carbone



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un milliard de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France – http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/precautions.asp

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un milliard de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France – http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/precautions.asp

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un milliard de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage, véranda...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas boucher les aérations de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France – http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/precautions.asp



TRI DANS LES DÉCHÈTERIES

Avant de jeter,
PENSEZ
REEMPLOI !

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste complète dans le règlement intérieur)



GRAVATS : Terre, cailloux, béton non armé, carrelage, ardoise
Sans plâtre



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES : Petits et gros électroménagers, télévisions, hifi, câbles, jeux électroniques



DÉCHETS DANGEREUX : Piles, huiles de vidange, filtres à huile, peintures, colles, solvants, vernis, radiographies



CARTONS : Cartons propres, pliés et aplatis



TEXTILES : Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, même abîmés, dans un sac fermé et non humide



BOIS NON TRAITÉ : Palettes, cagettes

NOUVEAU !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 4 filières de tri sont mises en place :



PLASTIQUES / MOUSSES MULTIMATÉRIAUX : Mobiliers intérieur et extérieur (canapés, fauteuils, mobiliers en plastique, tapis) ; Literie (matelas, sommiers, couettes, oreillers, rideaux et voilages) ; Bricolage et jardin (caisses à outils, seaux et bacs, tuyaux d'arrosage) ; Jouets en plastique (de toute taille).



BOIS : Mobiliers intérieur et extérieur (meubles de rangement, armoires, commodes, tables, chaises, étagères en bois) ; Literie (cadres de lit) ; Bricolage et jardin (tréteaux, mobiliers de jardin) ; Jouets en bois (de toute taille).



ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS : Vélos, trottinettes, casques, rollers, raquettes, ballons, piscines, cannes à pêche, palmes, tubas, etc.

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES : tronçonneuses, tondeuses, taille-haies, motobineuses, débroussailluses, souffleurs et les accessoires (pièces détachées, chaînes, paniers de tondeuse, etc...).

DÉCHETS REFUSÉS : (liste non exhaustive)

Amiante, bouteilles de gaz (même vides), déchets agricoles (films d'enrubannage, bâches, sacs d'engrais, etc.), déchets d'activités de soins à risques (DASRI), médicaments, pneumatiques, produits explosifs, fusées de détresse, munitions.



Un document indiquant les solutions est disponible sur le site internet et en déchèterie.

+ D'INFOS

www.bocage-mayennais.fr

Edition : Communauté de Communes du Bocage Mayennais,
6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées

Rédaction : service Propreté

Photos / Illustrations : service Propreté, ADEME

Publication : Presses du Bocage, Gorron



Fonctionnement des Déchèteries

FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont des sites destinés à recevoir les déchets qui ne peuvent pas être collectés sur les points d'apport collectif (regroupement des conteneurs d'ordures ménagères et de tri) en raison de leur nature, de leur poids ou de leur volume.

Au fur et à mesure des années, de nouvelles filières de tri se mettent en place pour valoriser les déchets au maximum. Actuellement, il en existe une trentaine. Cette évolution contribue, en partie, à réduire la quantité envoyée en enfouissement.

Il est donc essentiel que chaque usager respecte les consignes présentes sur les panneaux ou communiquées par l'agent de déchèterie. De ces gestes dépendent la qualité des dépôts.

Pour optimiser votre venue et réduire le temps d'attente :

- Pensez à votre carte d'accès. Sans elle, vous ne pourrez pas entrer dans la déchèterie ;
- Préparez vos déchets (ex : cartons pliés et sans polystyrène, textiles non humides dans un sac fermé) ;
- Triez-les et rangez-les dans votre véhicule en fonction de l'organisation de la déchèterie (un plan vous sera remis lors de votre passage) ;
- Si vous avez une remorque, couvrez-la avec un filet ou une bâche pour éviter les pertes sur la voie publique. C'est une obligation du code de la route qui impose de sécuriser son chargement.

Chaque usager doit :

- Respecter la **limitation des apports à 2m³ par jour d'ouverture** ;
- Respecter les agents et suivre les instructions relatives aux consignes de sécurité, de tri et de quantité ;
- Respecter les règles de circulation ;
- Respecter les équipements et la propreté du site.

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de :

- Venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes ;
- Déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet ;
- Récupérer des objets ;
- Descendre dans les bennes ;
- Entrer dans le local des déchets dangereux ;
- Fumer sur le site.

En cas d'apports importants et exceptionnels en déchèterie (déménagement, succession...), renseignez-vous sur les modalités d'accès pour faciliter les dépôts.

➡ **Règlement intérieur complet disponible en déchèterie et sur le site internet.**

Zoom sur le rôle de l'agent de déchèterie

Dans chaque déchèterie, l'agent de déchèterie a pour rôle d'accueillir et d'orienter les usagers en leur indiquant le ou les contenants / zones de dépôts appropriés au type de déchets apportés et assure le bon fonctionnement du site.

A ce titre, il :

- Contrôle et/ou refuse l'accès à des utilisateurs (particuliers, entreprises...) et le dépôt de certains déchets ;
- Informe et oriente les usagers en respectant les règles de courtoisie, afin d'obtenir un tri conforme aux exigences des filières ;
- Veille à assurer la bonne réception des déchets dangereux et leur rangement dans les conteneurs spécifiques.

Il applique les règles fixées par le conseil communautaire.

Accès à la Déchèterie



CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

A partir du 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorrion, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



Pour toute question sur la carte d'accès, vous pouvez contacter le service Propreté au 02 43 08 15 69 ou à serviceproprete@bocage-mayennais.fr

Pour les professionnels, une fois entrés en déchèterie, ils se présentent à l'agent. Ce dernier scanne la carte et enregistre la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signe le reçu. Ces données permettront d'établir des statistiques.

Composter ou Pailer



Composter ou pailler, c'est économisé !



Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose **4 solutions** :



Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricompostage est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- Réduire la taille de vos poubelles ;
- Limiter vos déplacements en déchèterie ;
- Nourrir vos plantes ;
- Améliorer votre sol ;
- Protéger votre jardin ;
- Diminuer le coût d'entretien du jardin.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.



Portage des Repas à Domicile



PORTAGE DE REPAS à DOMICILE en liaison froide



L'engagement d'une association ou service des Familles et du milieu rural

Le service de Portage de Repas à domicile, organisé par l'association Familles Rurales de Gorrion a pour objet d'améliorer la vie quotidienne des bénéficiaires en livrant sur leur lieu de vie des repas variés, équilibrés et de qualité.

Ce service est de favoriser le maintien en bonne santé des personnes à leur domicile.

Un service pour tous

Le service de Portage de Repas à domicile est accessible à tous. Cependant, les personnes ayant une incapacité à cuisiner de façon autonome, ayant une situation médicale nécessitant des soins ou ne pouvant se déplacer seront prioritaires.

Livraison

L'association Familles Rurales de Gorrion s'engage à assurer le service régulièrement pour couvrir les **7 jours de la semaine**.

Les repas sont livrés 3 fois par semaine :

- le **lundi** pour les repas du **mardi** et du **mercredi**
- le **mercredi** pour les repas du **jeudi** et du **vendredi**
- le **vendredi** pour les repas du **samedi**, du **dimanche** et du **lundi**

Le Portage de Repas à domicile en liaison froide est ouvert aux habitants de Gorrion et des communes environnantes.



Composition du plateau repas

- 1 potage
- 1 entrée (croustilles ou charcuterie)
- 1 viande ou poisson
- 1 légume ou féculent
- 1 fromage ou produit laitier
- 1 dessert (pâtisserie ou fruit)
- 1 dessert pour le soir

Pain et boisson
ne sont pas
fournis

→ Possibilité d'avoir des repas adaptés : sans sel, sans sucre, sans graisse... + enrichi en protéines et mixés (sur avis médical)

→ Repas élaborés sous contrôle d'une diététicienne.

Tarif - Applicable au 1er/03/2023

Le **prix du repas**, livré à domicile, en liaison froide est fixé à **7.50 €**.

Avec l'option mixée ou enrichie, il sera facturé **8.50 €**.

Pour tout renseignement et accès au service :

Association Familles Rurales
3, rue de la Cour des Forges
53120 GORRION

Téléphone : 02-43-08-08-35 / 06-89-30-44-43
06-06-84-73-94
Mail : famillesruralesdegorrion@orange.fr



Une professionnelle et une équipe de bénévoles sont à votre service pour livrer vos repas à domicile et vous accompagner pour la téléassistance.
QUALITÉ, CONFIDENTIALITÉ, ÉCOUTE, SOLIDARITÉ, CONVIVIALITÉ
sont des VALEURS de notre association de Gorrion.



PORTAGE DE REPAS à DOMICILE

Familles Rurales,
des bénévoles
à votre service.

Pour tout renseignement
& accès au service :

02 43 08 08 35

ou

06 06 84 73 94

TELEASSISTANCE



TELEASSISTANCE



Un service pour :

- Apporter une amélioration des conditions de vie
- Favoriser le maintien à domicile de toutes personnes fragilisées
- Alerter et déclencher une assistance (si nécessaire)

→ Pour plus d'informations, contactez les bénévoles de l'association ou appelez le **02 43 08 08 35**

Comment ça marche ?

La personne bénéficiaire est équipée (à son domicile) d'un déclencheur et d'un transmetteur. Dès qu'une pression est faite sur le bouton, le déclencheur (médaillon, montre...) se connecte à la **Centrale d'Écoute** qui assure une **écoute permanente 24h/24 et 7j/7**. Un dialogue est établi avec la personne et, si nécessaire, une intervention auprès du réseau de solidarité ou des services de santé et d'urgence est lancé. Ce service est installé par un professionnel.



Livraison en liaison froide

- **Lundi**
- **Mercredi**
- **Vendredi**

PORTAGE DE REPAS

GORRION & environs





Espaces de Partage et d'Initiatives



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- **Des ateliers manuels** et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
 - **Des temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
 - **Des actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
 - **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
 - Des sorties pour découvrir son territoire : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- **La participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fougerolles



Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre



La marche nordique pour découvrir son territoire

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90 - epidubocage@orange.fr

Facebook : @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h





Chroniques du canton de Gorrion sur un siècle

Gisèle Lemerrier, durant plus de trois décennies, a consulté 5 252 journaux : « Courrier du Maine » puis « Courrier de la Mayenne », des tas de documents outre ses notes. Une prouesse autant qu'un labeur ! De quoi apprendre et se replonger dans les pages du passé.

Retracer seulement l'histoire géographique du canton de Gorrion risquait d'être réducteur, c'est pourquoi Gisèle Lemerrier a positionné ses chroniques au beau milieu du monde dans lequel nous vivons tous et duquel on ne peut pleinement s'échapper. Ainsi son puzzle prend une pleine dimension.

Présentées comme des dosettes instantanées, ces chroniques s'apprécient indistinctement. Elles font revivre bien des périodes. Chacun y puisera ses renseignements, confirmations, satisfactions. Elles forment à la fois une petite encyclopédie et un album. Autant de clichés qui se feuilletent et se dégustent comme des dragées...

Gisèle Lemerrier a été enseignante, directrice d'établissement secondaire et 24 ans correspondante du Courrier de la Mayenne



Publication de Poèmes d'un Brecéen



Brecé en Images



Annuaire des Associations de Brece

NOM DE L'ASSOCIATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Contact
A. D. M. R. Aides ménagères :	Mme ROMAGNÉ Christine 18 chemin des Petites Fontaines 53120 GORRON	Tél : 02.43.08.43.68
Portage des repas :	Mme HEUVELINNE Monique 1 rue du Bocage 53120 BRECE	Tél : 02.43.00.49.93
AMICALE des A. F. N.	M. LEFIZELIER Louis 4 rue du Domaine 53120 BRECE	Tél : 02 43 08 09 26
APEL BRECE Association de parents	M. LEFEVRE Fabrice 8 Nancé 53120 BRECE	Tél : 06 71 17 04 84
BRECE-SPORTS (VTT)	M. TIZON Daniel 70 rue des Avaloirs 53100 CHÂTILLON SUR COLMONT	Tél : 06 87 76 70 40
BRECE-SPORTS (VOLLEY)	Mme HELLOUIN Annie 13 rue Jules Renard 53120 GORRON	Tél : 06 07 67 24 96 brecesportsvolley@gmail.com
BRECE-SPORTS (FOOTBALL)	M. THERIAU Mickaël - Co-Président 2 chemin la marais 53300 LE PAS M. LOUVIGNE Corentin - Co-Président 1 rue du petit bé 35170 Bruz	Tél : 06 71 37 72 80 Tél : 06 32 16 36 78
CLUB DE L'AMITIE (Ass.)	M. LEFIZELIER Louis - Co-Président 4 rue du Domaine 53120 BRECE M. GOUSSIN Robert - Co-Président La Gesberdière aux Hirondeaux 53120 BRECE	Tél : 02 43 08 09 26
COMITE DES FÊTES	M. ROYER Roger 19 rue de La Douettée 53120 BRECE	Tel : 02 43 00 12 97
FAMILLES RURALES	M. DESLANDES Stéphane 1 La Croix 53120 BRECE	Tel : 02 43 08 47 87
SOCIÉTÉ DE CHASSE	M. POIRIER Patrick 14 La Vieuville 53120 BRECE	Tél : 02 43 08 63 10
SOCIÉTÉ DE PECHE	M. BETTON Rémi 6 Nancé 53120 BRECE	Tél 02 43 08 65 02
BRECE, ENTRE NATURE ET PATRIMOINE	M. CHAINAY Alain 20 rue du Bocage 53120 BRECE	Tél. 02 43 08 45 89

Calendrier des Fêtes et Manifestations

DATES	FETES ET MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE
FEVRIER	
samedi 10 février 2024	Soirée de l'école Notre Dame de Pontmain Salle Polyvalente de Brecé
vendredi 16 février 2024	Assemblée générale AAPPMA Salle des Tilleuls 20 H 30
MARS	
samedi 9 mars 2024	Ouverture de la Pêche
dimanche 10 mars 2024	Marché du Terroir et de l'Artisanat pour «le sourire d'Églantine» par Familles rurales
samedi 16 mars 2024	Portes ouvertes de l'école Notre Dame de Pontmain de 10h00 à 12h00
AVRIL	
samedi 6 avril 2024	Soirée dansante par Brecé Sports Football
MAI	
mercredi 8 mai 2024	Commémoration de la Victoire 1939-1945
samedi 11 mai 2024	Animation vélo pour jeunes licenciés (BCM) par le Comité des Fêtes
dimanche 12 mai 2024	Fête communale avec course à pied, course cycliste (BCM) par le Comité des Fêtes
vendredi 24 mai 2024	Passage des Boucles de la Mayenne vers 13h00
samedi 25 mai 2024	Tournoi par Brecé Sports VOLLEY
dimanche 26 mai 2024	Rando de la Colmont par Brecé Sports VTT
JUIN	
samedi 1 juin 2024	Fête de la Pêche avec initiation pêche à l'étang de la Graffardière à Colombiers du Plessis
samedi 8 juin 2024	Sortie famille à Saumur par Familles Rurales
dimanche 23 juin 2024	Kermesse de l'école Notre Dame de Pontmain par l'OGEC et l'APPEL
dimanche 23 juin 2024	Passage et arrêt des Motards ont du cœur de 11h15 à 11h40 sur la place de l'église.
SEPTEMBRE	
samedi 21 septembre 2024	Journée Européenne du Patrimoine
dimanche 22 septembre 2024	Journée Européenne du Patrimoine
OCTOBRE	
05 ou 12 octobre 2024	Repas d'Action Sociale Salle Polyvalente de Brecé
NOVEMBRE	
lundi 11 novembre 2024	Commémoration de l'Armistice 14-18
dimanche 17 novembre 2024	Journée pizza par Brecé Sports VOLLEY
samedi 23 novembre 2024	Matinée Tripes AAPPMA Salle Polyvalente de Brecé

Les fêtes et manifestations auront lieu sous réserve d'autorisation préfectorale.
Pour les fêtes et manifestations qui ne sont pas indiquées, merci d'informer les services de la mairie.
La liste sera mise à jour sur notre **site internet** www.brece.com



Mairie de Brece

2 Rue de la Mairie

53120 BRECE

02.43.08.64.52

E-mail : contact@brece.com



Horaires d'ouverture de la Mairie

Le **mardi** et **jeudi**

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30

Le **mercredi**, **vendredi**

de 9h30 à 12h30

www.brece.com